Magazine municipal d'information de Brive - Avril 2010

Brive mag

www.brivemag.fr NUMÉRO 221

Dossier

Du 1er au 7 avril

Semaine du développement durable

Quartier libre

Saint-Antoine entre tradition et modernité

En page 23

LA BOUTIQUE
DEVERNOIS

Une seule adresse :

6, rue Lieutenant-Colonel-Farro. BRIVE

Tél. 05.55.87.58.50 Près du marché aux fleurs www.devernois.fr

Temporis à domicile

Pour le printemps, un jardin impeccable !

Jardinage...

Maison

27, bd du Salan à BRIVE Tél : 05.55.88.98.66
brive.accueil@temporisadomicile.fr

Le personnel de confiance

cash Express

Achetez !

Vous ne trouverez pas moins cher !
Informatique / Photo
Bijouterie / Téléphonie
Jeux Vidéo CD/DVD
Cassettes / Musique
Audio / TV / HIFI / Son
BD / Electroménager...

Vendez !

Nous payons cash !

BRIVE LA GAILLARDE
3, avenue du 14 juillet (anciennement Multiprise)
Tél : 05 55 17 33 88

AMINCISSEMENT (digitopuncture)
et TECHNIQUES ANTI-STRESS

La 5ème Saison

Nathalie GELIN

RDV sur tél. 06 61 83 89 09
4, avenue Michel Labrousse • 19100 BRIVE

L'Editorial

Une semaine pour se projeter dans l'avenir

Progressivement, la question du développement durable, et les nombreux enjeux de société qui lui sont liés, s'est imposée dans le débat public. Désormais, au-delà du débat, nous entrons de plain-pied dans le temps des actions.

Dans le cadre de la semaine nationale consacrée à cette question, la Ville de Brive organise un certain nombre d'opérations destinées à sensibiliser le public aux actions quotidiennes capables de contribuer significativement à la préservation de notre environnement.

S'engager dans une démarche « éco-citoyenne », c'est avant tout accepter d'introduire dans nos comportements quotidiens une conscience plus responsable qui doit se traduire par un certain nombre d'actes. Cela passe, par exemple, par une nouvelle manière de jardiner, de gérer ses déchets verts, de consommer, de se déplacer. Ces actes de chaque jour, pour qu'ils ne soient pas subis, doivent être compris, non pas comme des contraintes supplémentaires à l'existence, mais bien comme un ensemble de moyens destinés à contrer les effets inéluctables d'une société de consommation en mal de valeurs responsables.

Car s'engager dans une démarche de développement durable, c'est aussi porter un certain nombre de valeurs qui sous-tendent l'action politique publique dans de multiples domaines : éducation, action sociale, rapports humains, préservation de la richesse de notre patrimoine et de son évolution, développement économique responsable. La liste est encore longue, et l'agenda 21, qui est notre feuille de route marquera les jalons de ce travail commun.

Philippe Nauche,
Député-maire de Brive

LIPOMASSAGE + AQUABIKE

LE DUO MINCEUR GAGNANT

EXCLUSIF

Doublez l'efficacité de votre cure d'ENDERMOLOGIE

une cure de LIPOMASSAGE achetée

2 MOIS D'AQUABIKE OFFERTS *

VITHALIA 22 av du progrès MALEMORT 05 55 922 922 vithalia.com

BROCH
équipe et valorise votre Habitat

Devis gratuits

STORES

PERGOLAS

VOILES D'OMBRAGE

AUTOMATISMES
PORTES DE GARAGE
VOLETS ROULANTS
MENUISERIES RENO

Offres de Printemps
sur Rentoilage
sur Motorisation
sur Stores Coffres,
etc.... nous consulter

Z.I. de Beauregard - BRIVE

05 55 88 08 08

La Gerbe d'Or

Patrick Boudrie

1926

Achat d'Or

Estimation et Partage
Dépôt-Vente de Bijoux

11, rue Gambetta - Brive
— 0 555 243 088 —

Sommaire

C'est nouveau

En page 7
Stationner facilement et gratuitement pour faire une course rapide en centre-ville, c'est désormais possible.

DOSSIER

En page 8
La Semaine du développement durable sera l'occasion pour la Ville, les associations et les citoyens de rappeler leur attachement à un progrès qui puisse allier l'environnement, l'économie et le social.

Patrimoine

En page 19
Firmin Marbeau, né à Brive en 1798, a créé en 1844 la première crèche à Chaillot. Les archives municipales nous raconte sa vie.

Portrait

En page 20
Christian Cochard aime faire partager sa passion pour la pêche aux carnassiers. Il est un des meilleurs spécialistes français. Les lacs

et les barrages n'ont plus aucun secret pour lui : suivez le guide.

L'Ours

Brive Magazine : Tirage 35000 exemplaires. Dépôt légal : Avril 2010. N° L 52560, place de la Halle, 19100 Brive-la-Gaillarde. **Tél : 05.55.17.64.10. Fax : 05.55.17.64.11 Blog : brivemag.fr**. **Email : brive.magazine@orange.fr**. Directeur de la publication : **Camille Lemeunier.** Rédacteur en chef : **Michel Dubreuil.** Rédaction : **Olivier Soulié, Marie-Christine Malsoute, Jennifer Bressan, Jean-René Lavergne.** Mise en page : **Jean-Jacques Prigent.** Photos : **Diarmid Courrèges, Sylvain Marchou.** Secrétariat : **Cécile de Boisredon.** Impression : **Fabrègue imprimeur** (St Yrieix) Distribution : **MEDIAPOST** (05.55.23.62.41). **Abonnements :** Abonnez-vous ! C'est **30,50 Euros** par an, pour 11 numéros. Adressez votre demande accompagnée du règlement par chèque postal ou bancaire (à l'ordre de Trésorerie principale de Brive-la-Gaillarde municipal) à : Brive Magazine, 3 place de la Halle, 19100 Brive-la-Gaillarde. **Régie Publicitaire Municipale :** Contact, **Charles Delpy** (06.18.62.45.97)

Quartier libre à... Luc Martin

En page 23
Corrèzien d'adoption, Luc Martin a élu domicile à la fin des années 90 à Saint-Antoine dont il a connu les évolutions. Un quartier aujourd'hui entre tradition et modernité.

Sur le marché

En page 33
Rencontre avec deux producteurs de légumes et de fruits bio, habitués du marché de la place Thiers.

Urbanisme

En page 31
A l'issue de la phase de concertation, le scénario pour la transformation de la caserne Brune se précise.

Recherche

En page 29
Le département de l'IUT GEII mène à Brive des recherches de pointe dans le domaine des radars.

Les débats comme si vous y étiez

Le conseil municipal en vidéo

Désormais chaque conseil municipal est filmé et mis en ligne dès le lendemain sur le site de la Ville www.brive.fr. Les débats y sont indexés par délibération, vous pouvez donc visionner directement la ou les questions qui vous intéressent.
Il suffit de trois petites caméras multidirectionnelles, judicieusement implantées pour balayer la salle d'honneur. Les caméras sphériques sont contrôlées à distance depuis une régie mobile installée en mezzanine, d'où opère l'équipe web de la mairie. C'est là que tout se passe : le réglage des caméras, les zooms, le choix des images, l'encodage.

« C'est pas sorcier. L'outil a été conçu pour être super simple d'utilisation », expliquent Arnaud et Prasad, deux des concepteurs de ce système développé par la boîte de production parisienne Endirectv. « Nous avons mis deux ans à mettre au point cet outil. La difficulté était d'arriver à un système fiable sur la durée d'enregistrement. » Les créateurs assisteront donc les agents municipaux aux manettes sur les trois premières séances et les aideront à maîtriser l'outil.

De plus en plus de collectivités mettent ainsi en ligne leurs séances de conseil soit en faisant appel à des boîtes de production soit en achetant un des systèmes existant sur le marché, pour fonctionner de façon autonome et moins coûteuse. « Il s'agit surtout de grosses agglomérations, comme Bordeaux, Lille, Orléans ou quelques villes moyennes mais de la région parisienne. »
Dans un souci de transparence et d'information, la Ville de Brive a donc désormais décidé de faire de même et il n'est pas exclu qu'avec le temps cette retransmission puisse être faite en direct.

M.C.M.

Pour la sortie de son 200e numéro, *L'actualité économique*, le journal des CCI de la Corrèze, s'offre un coup de jeune et devient magazine. En format 21 x 29,7, ce 24 pages tiré à 10.000 exemplaires est envoyé aux entreprises corréziennes.
A lire sur www.brivemag.fr

Un pass pour les deux golfs

Ils sont distants d'un peu plus de 20km. L'un est très nature, l'autre du genre urbain et rien que cette différence rend ces deux golfs complémentaires. D'où l'idée de faire une carte commune pour "démocratiser ce sport, dynamiser l'attractivité du territoire, rationaliser les coûts de fonctionnement tout en optimisant les recettes", a argumenté le député-maire Philippe Nauche.
Un « rapprochement judicieux » où il est question de mutualiser moyens et matériels. La signature de la convention a eu lieu début mars entre Jacques Marthon, président du syndicat gérant le golf du Coiroux, dont Brive est d'ailleurs le plus gros contributeur et le maire de Brive puisque le golf de Planchetorte a été municipalisé l'an dernier. Celui-ci va d'ailleurs se lancer dans des gros travaux qui vont le contraindre à 9 trous pendant deux ans. *M.C.M.*

Avec le golf' pass, vous pouvez jouer à Brive comme au Coiroux. Les deux golfs ont signé une convention de partenariat.

Vous pouvez lire l'article complet sur www.brivemag.fr

UNE PLACE ROUGE, UN DISQUE BLEU

« Mettre des stationnements minutes dans la ville n'a de sens que dans la mesure où la durée de dix minutes est respectée. Le maire Philippe Nauche souhaite favoriser le commerce du centre-ville, jusqu'à la 2e ceinture et même au-delà, en permettant une plus grande rotation des automobiles. Telle est la vocation des 99 stationnements minutes de la ville, gratuits et limités à dix minutes. Pour les arrêts d'une durée supérieure, les automobilistes seront incités, grâce à une politique tarifaire attractive, à utiliser les parkings souterrains, notamment celui de la Guierle, rarement plein en semaine. Récemment, les représentants des commerçants recevaient des disques bleus. Ceux-ci seront redistribués aux consommateurs. Ces disques sont obligatoires pour profiter des stationnements minutes.

Quelque 10.000 disques bleus sont, depuis plusieurs semaines, à disposition des Brivistes. Les commerçants ont d'ores et déjà remarqué l'engouement des Brivistes pour les places de stationnement minute. En observant les véhicules aux abords des commerces, mais aussi en constatant un nombre de demandes de disques bleus croissant de la part de leurs clients. La durée de stationnement de dix minutes est généralement respectée, la peinture rouge au sol incitant les automobilistes à la vigilance. Dans les mois qui viennent, quelque 40.000 disques devraient être en circulation. Distribués par les commerçants (commerces de bouche, boulangeries, pharmacies, tabac presse, cafetiers, etc.) et à disposition dans les lieux publics municipaux (mairie, médiathèque, conservatoire, musée Michelet, stade nautique, patinoire, etc.), ils doivent être apposés sous le pare-brise des véhicules pour indiquer l'heure d'arrivée sur le stationnement.

Ce type d'arrêt gratuit permet à des consommateurs d'aller dans des boulangeries, des pharmacies, des tabacs presse, des services publics, etc. « L'idée, c'est vraiment de changer la vie des automobilistes qui, jusqu'à présent, pouvaient tourner longtemps avant de trouver une place payante, parfois pour effectuer un achat de courte durée », a expliqué le maire face aux représentants des commerçants de Brive. « Si le système fonctionne bien, et à la demande des commerçants qui ont évidemment été sollicités pour choisir les 99 emplacements déjà en fonction, le nombre de stationnements minutes pourrait encore augmenter. » *O.S.*

Foire aux véhicules d'occasion

Le Conseil national des professions de l'automobile (CNPA), organise les 23, 24 et 25 avril sur le site du Parc de la Corrèze (à l'emplacement de l'ancien camping) la foire aux véhicules d'occasion.
Lors de ces trois jours, les concessionnaires brivistes mettront en commun leurs parcs de véhicules d'occasion. Environ 300 automobiles seront ainsi rassemblées. L'entrée de cette manifestation est gratuite.

Troc de plantes

Le samedi 10 avril

La direction des espaces verts propreté urbaine organise son troc de plantes de printemps. Cette manifestation aura lieu le samedi 10 avril, de 10 h à 17h, au jardin du potager, place Thiers. Ce rendez-vous réunit amateurs et passionnés dans une ambiance conviviale pour échanger expérience, savoir-faire, conseils, astuces, boutures, revues et autres matériels se rapportant au jardin. Petits conseils pour constituer un lot de plantes à échanger : les graines que vous avez récolté cet été (pavots, bleuets, cosmos, capucines...), semis de salade de printemps, chou, navet, poireaux, betteraves, bulbes d'été (glaïeuls, lis, crocosmias...). Cette manifestation est gratuite et ouverte à tous.

Théâtre pour ASP Corrèze

L'association ASP Corrèze (Accompagnement soutien présence aux grands malades) présente le 2 avril, à 20h30, à l'auditorium de Brive, une pièce de théâtre *Oscar et la Dame rose*, d'Eric-Emmanuel Schmitt, jouée par Pascal Fermon-Colombeau et mise en scène par Hubert Lartigue. Les bénéfices seront versés à l'association. **Entrée : 12 euros**, gratuite pour les enfants de moins de 12 ans.
Renseignements au 05.55.84.39.34.

Agir au quoti

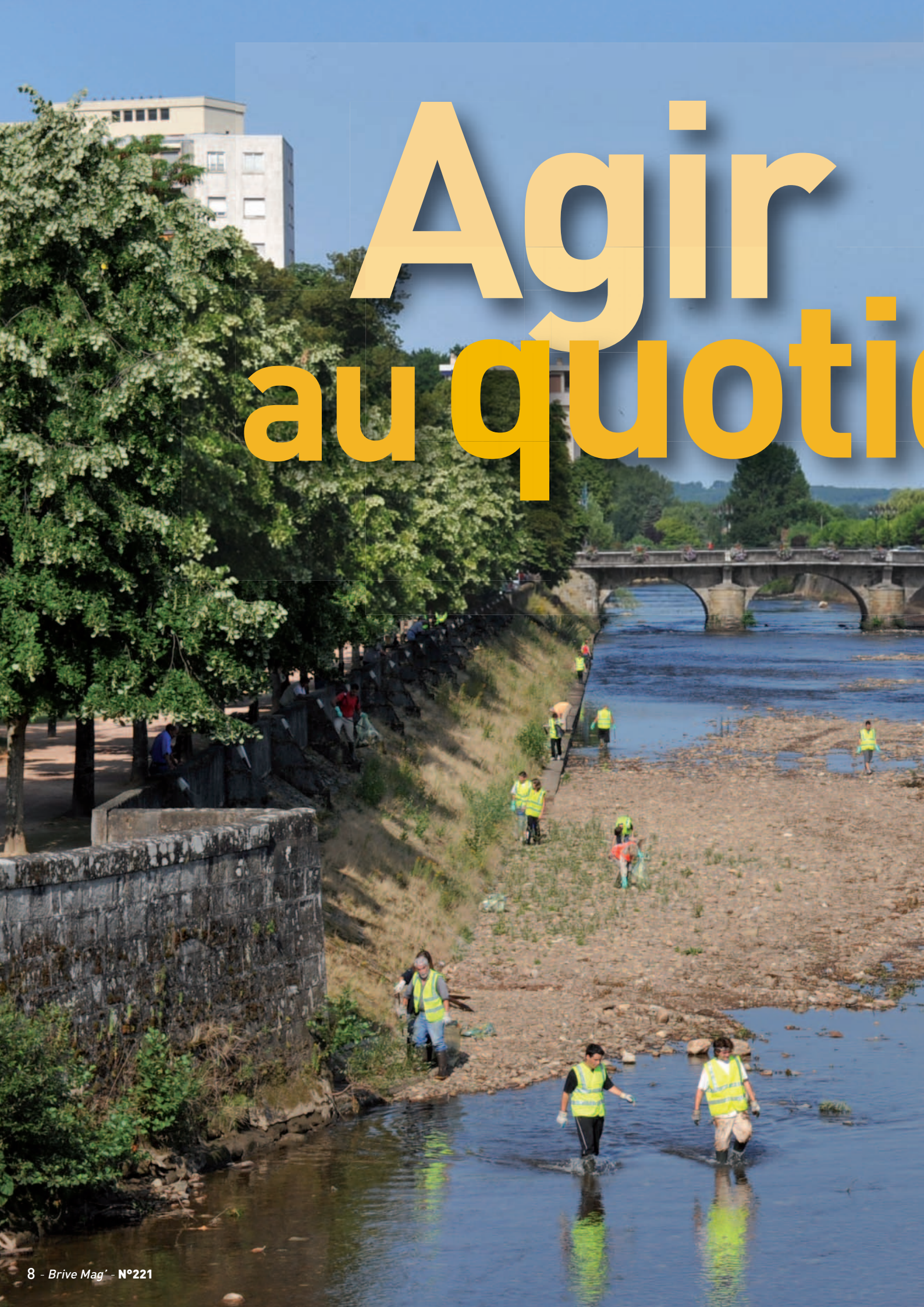

DOSSIER

Semaine du développement durable
Du jeudi 1er avril au mercredi 7 avril

dien

« Ces premiers jours d'avril coïncident avec la semaine du développement durable. Heureuse initiative pour impulser comme une piqûre de rappel de nouveaux comportements au quotidien. Une semaine pour avancer pas à pas vers une « éco-attitude ». Tout au fil de ces journées, des manifestations sont prévues pour réveiller les consciences. Des rendez- vous comme des graines que l'on sème pour le futur. Partout, en ville mais aussi à l'échelle de l'Agglo, on ne va pas se contenter de parler de développement durable, mais seront réalisées des actions concrètes incitatives pour construire des lendemains qui chantent. Ce sera l'occasion de se familiariser avec le BRF, pour parler clair le bois raméal fragmenté issu des opérations du broyage des branchages. Un mode cultural en plein essor pour amender les sols sans avoir recours aux engrais chimiques qui donnent un coup de fouet aux plantes, mais qui ont la fâcheuse tendance à polluer les sols. Autres temps autres visions sur cette nature souvent généreuse qui donne des signes de lassitude avant de se révolter parfois. Alors durant ces premiers jours d'avril, quand le printemps joue encore à cache-cache comme pour nous narguer, cette semaine du développement durable est une invitation à vivre différemment. Elle se décline avec des conférences, une échappée belle sur le thème « découverte du patrimoine naturel de Brive. Une escapade pleine nature pour découvrir les premiers bourgeons sur les clairières et les prairies dans la contrée de Chévrecujols. La nature encore dans tous ses états, dans tous es éclats avec une virée pour découvrir les oiseaux dans la ville avec la participation de la Ligue de protection des oiseaux. Des expositions, une pièce de théâtre intitulée «Tri en trois poubelles», une opération « Mes courses à vélo» ponctueront encore cette semaine pour continuer à exister durablement. ***

Dossier : J-R. Lavergne, M-C. Malsoute, M. Dubreuil et J. Bressan
Photos : Sylvain Marchou, Diarmid Courrèges

Donner aux enfants le goût de la diversité alimentaire

Depuis 2008, la Ville a engagé une réflexion sur la restauration scolaire dans un souci d'amélioration continue de la qualité des repas servis. Aujourd'hui, un nouveau cap est franchi puisque les enfants, les premiers concernés, sont associés à la préparation de leurs repas. C'est dans ce cadre que, le mois dernier, l'opération « Ambassadeur du goût » s'est déroulée dans plusieurs centres de loisirs et écoles de la ville.

Les enfants, âgés de 6 à 12 ans, ont concocté une soupe rose à base de betteraves et de pommes. Ils ont pris la recette en main de l'épluchage jusqu'à la dégustation en passant bien sûr par le moulinage, l'épépinage, etc.

Si la recette est simple et rigolote, c'est surtout sa couleur rose fluo qui a fait monter le rouge aux joues des petits. « Le fait que les enfants l'aient préparée les a incités à la goûter », confirme Lakhdar Haddou, directeur de Cap Est. Une manière ludique de venir à bout des réticences des enfants par rapport à certains légumes d'hiver.

Cette opération vise aussi à souligner la biodiversité et à mettre en avant les fruits et les légumes de saison.

Dans les papilles autant que les pupilles, la soupe rose a récolté un franc succès. « C'est délicieux, c'est la meilleure soupe que j'ai jamais goûté », a même lancé une petite fille à Cap Est.

Le lundi 15 mars, les petits chefs d'un jour ont présenté la recette à leurs camarades. La dégustation a suivi dans tous les restaurants scolaires de la ville. « Les enfants sont encore à un âge où les goûts se forment. Et, si à l'adolescence les jeunes vont naturellemnt vers de la nourriture grasse et sucrée, ils auront plus de chance, une fois cette période passée, de revenir à une alimentaition plus saine si on leur en a donné le goût dans leur enfance », avance Pauline Marty, chargée de mission agriculture et alimentation durables.

Le discours culpabilisateur a montré ses limites et surtout son inefficacité. La méthode choisie met au contraire en avant la découverte. Le discours, hédoniste, est basé sur le plaisir des sens, la convivialité et le partage. Une prochaine recette verra le jour au printemps avec des aliments adaptés à la saison.

> La soupe rose, un mystère culinaire qui a livré ses secrets : manger bon, bio et plus diversifié.

Cette action s'inscrit dans le programme « Du champ à l'assiette » qui propose aux primaires de faire des visites d'exploitations agricoles et de cultiver des potagers dans les écoles notamment. Ces projets, soutenus par la Ville, mettent en avant les liens concrets entre l'alimentation, la terre et les hommes qui la cultivent. Parce que les enfants d'aujourd'hui seront les conso-mangeurs de demain, il est essentiel de les amener, par le ludique et dans le plaisir, à devenir gourmets, curieux et citoyens. Et pour cela, rien de tel que de cultiver son jardin...

« La Ville donne l'exemple »

Patricia Bordas, premier adjoint, en charge du développement durable, fait le point sur la politique de la Ville dans ce domaine.

Quel sont les enjeux d'un Agenda 21 ?

« C'est, pour une ville, la première étape vers la construction d'une politique de développement durable, un socle. L'agenda 21 est fondateur pour comprendre les enjeux à venir.

Il permet de mettre en place une politique qui prévoit, analyse et imagine autrement, et non pas une politique qui subit. Nous savons en effet que notre économie, nos transports, notre vie quotidienne sont dépendants d'une énergie fossile qui s'épuise et dont les prix ne peuvent qu'augmenter. Dorénavant, nous savons que nos ressources naturelles ne sont pas infinies.

Nous vivons un double moment où l'on prend conscience de ces défis et où l'on se prépare à les relever. »

De quelle façon une ville comme Brive peut-elle participer à la mise en place d'une telle politique ?

« Nous y travaillons. Il est indispensable que nos équipes comprennent ces enjeux. Nous sommes 1.300 agents et élus au service de notre territoire. Pour répondre à ces défis, nous devons travailler en transversalité, entre différents services, imaginer ce que doit être l'administration de demain.

Pour pérenniser notre action au quotidien, en interne, à la mairie et dans les services que nous rendons au public, nous devons nous appuyer sur les savoirs de nos agents qui y travaillent parfois depuis longtemps.

En faisant remonter leurs attentes et leurs idées vers les élus, la mise en œuvre pratique de cet Agenda 21 est un moment important, intense et novateur pour nos services. »

Patricia Bordas, premier adjoint en charge du développement durable

Au delà des agents municipaux, quels sont les autres acteurs importants ?

« Cet Agenda 21 permet également de mettre en place une concertation avec les habitants. Il ne s'agit pas seulement d'être à leur écoute, mais aussi d'intégrer les préoccupations de nos concitoyens.
Enfin, si nous savons penser autrement l'action publique, nous pourrons mener à bien cette mission qui est la nôtre : un service public de qualité, adapté aux enjeux actuels qui a au cœur de sa volonté le bien-être des habitants.
Par ailleurs, nous aurons à répondre collectivement à des questions importantes. Comment les gens qui travaillent à 20 km de chez eux feront avec une essence à 5 euros le litre ? Les bâtiments que nous construirons aujourd'hui pourront-ils être utilisés de la même façon avec une température moyenne plus chaude ? Comment assurer une alimentation peu chère et de qualité à tous si les coûts de transports explosent ?... »

Y a t-il déjà eu des actions concrètes prises dans le cadre de cet Agenda 21 ?

« Des actions phares ont été décidées lors de cet Agenda 21, comme, par exemple, la gestion durable en interne de nos consommables, du papier, de nos déchets d'espace

Le programme de la semaine

Conférences

Bois raméal fragmenté : jeudi 1er avril à 18h30 à la CCI, conférence de M. Dupety sur l'**intérêt de l'utilisation du Bois raméal fragmenté (branches fraîchement broyées)** dans les jardins. Film suivi d'un débat.
Deux broyeurs seront mis à disposition des Brivistes durant cette semaine du développement durable dans les deux déchetteries de Brive. Les habitants pourront ainsi apporter leurs branchages et repartir avec du BRF.
Présentation du **projet d'accompagnement social** sur le thème « Jardin au naturel », par Francis Laumond, du RAVS Corrèze. Ce projet répond aux objectifs environnementaux et sociaux du développement durable.
Les jeudis du Garage : Brasserie 21, 21 avenue Ribot à Brive, jeudi 1er avril à 19h, rencontre sur le thème de l'énergie bois. Renseignements et réservations : Les Treize Arches : 05.55.24.11.13

Animations

Promenade naturaliste : samedi 3 avril, à partir de 14h, promenade pédestre encadrée par Dominique Gaudefroy de l'association « Le jardin sauvage du Riant Portail ». Départ des grottes de Saint-Antoine en direction de Chèvrecujols. Une conférence au lycée Bahuet, présentant la richesse de la biodiversité de la commune, animée par Dominique Gaudefroy et Pierre-Yves Demars, paléontologue, conclura l'après-midi.
Les oiseaux dans la ville : M. Reynier, responsable départemental de la Ligue de protection des oiseaux, proposera une promenade découverte au départ du nichoir du faucon pèlerin situé à Saint-Martin le 6 avril. Une exposition sur le même thème sera organisée à l'Office de Tourisme.
Jardins en centre-ville : En partenariat avec l'association des commerçants du centre-ville et le lycée agricole d'Objat, trois « jardins » seront créés par les étudiants les 2 et 3 avril: un jardin sec (peu gourmand en eau), un jardin biodiversité (avec des abris pour les animaux du jardin) et un potager de légumes anciens. Ces jardins seront répartis sur la place Hyllaire, la place du Civoire et autour de la collégiale Saint-Martin.
Théâtre : le mardi 6 avril à 14h et 16h30, présentation par la troupe « Dé-mesure's théâtre » de la pièce ***La folle histoire du tri*** autour de Saint-Martin.
Mes courses à vélo : du 6 avril au 9 mai, opération de Brive ville cyclable destinée à inciter les consommateurs à utiliser le vélo comme moyen de locomotion pour faire leurs courses en centre-ville. Des bulletins de participation seront remis aux consommateurs à vélo, et un tirage au sort permettra de faire gagner l'un des 5 vélos équipés. Des bons d'achat seront offerts par les commerçants. http://mescourses-avelo.blogspot.com
Salon de l'habitat : La maison de l'habitat et son espace Info seront présents au stand n°15 du salon de l'habitat qui se déroulera du 2 au 4 avril, aux Trois Provinces pour conseiller et guider les habitants de l'Agglo dans leurs projets.
Aux jardins de Colette : le samedi 3 avril, durant l'après-midi, animation compostage proposée par Bernard Longpré, vice-président de l'Agglo, chargé des déchets et de la protection de l'environnement.

Expositions

Expo photos sur la biodiversité (animaux et végétaux) : dans les différentes structures sportives de la ville.
Expo photos sur le nettoyage des berges de la Corrèze : Le Conseil municipal des jeunes propose une exposition photos retraçant l'opération nettoyage des berges de la Corrèze. Elle se déroulera dans le hall d'accueil de la mairie.
Vendredi 2 avril : à 19h au cinéma Le Rex, expo d'œuvres réalisées par les centres de loisirs de l'Agglo, la biodiversité à la manière d'Arcimboldo. Cette exposition sera suivie à 20h de la projection du film ***Nous resterons sur terre***, et d'une conférence tout public.

Services à la personne • Aide à Domicile

Notre équipe d'experts seniors à votre disposition

PARTOUT EN CORRÈZE

Latitude services

50% de Crédit d'impôt

La maison facile, l'esprit tranquille !

• Maison • Assistance • Enfance... et aussi :

Jardinage

1 H OFFERTE*

*Sur présentation de cette publicité, jusqu'au 30/05/10. Conditions en agence.

Taille des arbres, débroussaillage, plantation, tonte, entretien du jardin...

Tél. 05 55 74 20 83 Rond Point du Mc Donalds MALEMORT

www.latitude-services.com

Coif' Lucie

Salon de Coiffure MIXTE

À DOMICILE ET EN SALON

Accès aux personnes à mobilité réduite

SUR RENDEZ-VOUS 06 14 18 17 14 - 05 55 74 29 69

28, avenue Léon Blum - 19100 Brive

Menuiserie & Cloison

Pose de menuiserie: Bois, Alu, PVC

Isolation contemporaine

Agencement intérieur

Porte de garage

Cloison sèche

Volet roulant

MC

Tél: 06 24 37 49 05

menuiseriecloison.mc@sfr.fr

Résidence Athena
4 rue Bougainville
19100 Brive

AMBULANCES BUGEAT

20, rue César-Geoffray - BRIVE-LA-GAILLARDE

(derrière I.U.T.)

* AMBULANCES
* V.S.L.
* TAXI
* Transport de corps

Tél. : 05.55.24.00.00
05.55.24.02.53

· Stores intérieurs et extérieurs
· Volets roulants
· Fenêtres PVC Aluminium,
· Portes de garage
· Bâches piscine de sécurité conforme à la norme NFP 90-308

ZAC de la Nau
19240 Saint-Viance

Baches 19

Tél. : 05 55 84 28 52 - Fax : 05 55 84 28 54

Flamary

l'estampille du meuble

flamarymeuble@wanadoo.fr

Stressless

Route de Tulle - R.N. 89
19360 Malemort

La Ville veut mener une politique d'alimentation et d'agriculture durable.

verts et de propreté urbaine. Nous voulons être exemplaires en matière d'éco-responsabilité.
Une charte de développement durable interne a été rédigée et sera signée lors de la Semaine du développement durable. Elle légitime notamment l'action de nos 50 agents municipaux référents engagés dans chaque service dans cette démarche.
Nous pouvons également citer la chaufferie biomasse aux Chapélies qui est pour nous le symbole d'un engagement fort, celui d'une écologie et de ses bienfaits accessibles au plus grand nombre. »

Outre celles tournées spécifiquement vers l'environnement, existent-ils d'autres mesures dans d'autres domaines ?

« Il faut tout à la fois penser global et agir local. Après cette première étape de l'Agenda 21, les élus et les agents seront mieux armés pour œuvrer concrètement au développement durable.
La politique des temps, c'est très concrètement ce vers quoi doit tendre l'administration de demain : la prise en compte des nouvelles organisations des familles et du temps quotidien. Il s'agit d'avoir pour nos services publics des horaires mieux adaptés, de considérer la garde des enfants pendant que les parents accèdent à des moments culturels, etc.
La politique d'alimentation et d'agriculture durable doit aider l'agriculture locale et rendre accessible à tous les enfants de la ville une alimentation saine et de qualité. »

Qu'est-ce qu'un Agenda 21 ?

Le sommet de la Terre de Rio en 1992 a adopté une série d'engagements en faveur du développement durable organisés autour de 21 actions pour le XXIe siècle. Ces engagements sont déclinés également à l'échelle des territoires. Ces agendas 21 locaux offrent aux collectivités locales et à leurs habitants un cadre de travail pour mettre en œuvre les concepts de développement durable. Ce projet doit être imaginé et mis en place avec la plus large participation de tous : collectivités, citoyens, associations, entreprises. Il doit également conjuguer harmonieusement les aspects environnementaux, mais aussi économiques, sociaux et culturels.

Quel regard portez-vous sur le programme de cette Semaine du développement durable ?

« Nous avons voulu optimiser la portée de cette événement, inscrit sous le signe de la biodiversité et de la croissance verte et placé pendant les vacances scolaires. Il nous paraît primordial de nous adresser aux enfants car ce sont eux qui nous aideront à porter le message.
Cette Semaine a aussi la particularité de s'appuyer sur un programme d'animations réalisé en concertation avec les commerçants, les jeunes, et les associations.
Je citerai également le projet portant sur les jardins adaptés, piloté avec le RAVS Corrèze. Ces jardins permettent à la fois de donner des perspectives et de créer du lien social car ils sont également ouverts aux habitants du quartier. Ils illustrent comment l'on peut conjuguer deux des trois piliers du développement durable, à savoir l'environnement et le social. »

« Nous vivons un double moment où l'on prend conscience de ces défis et où l'on se prépare à les relever. »

Pour faire ses courses à vélo, Brive Ville Cyclable met en place un concours.

Tous ensemble !

BOUTIQUES

Création © Editions HF 2010 - Brive - contact@editionshf.com

HYPER 19

www.hyper19.fr

Géant Casino

GPL

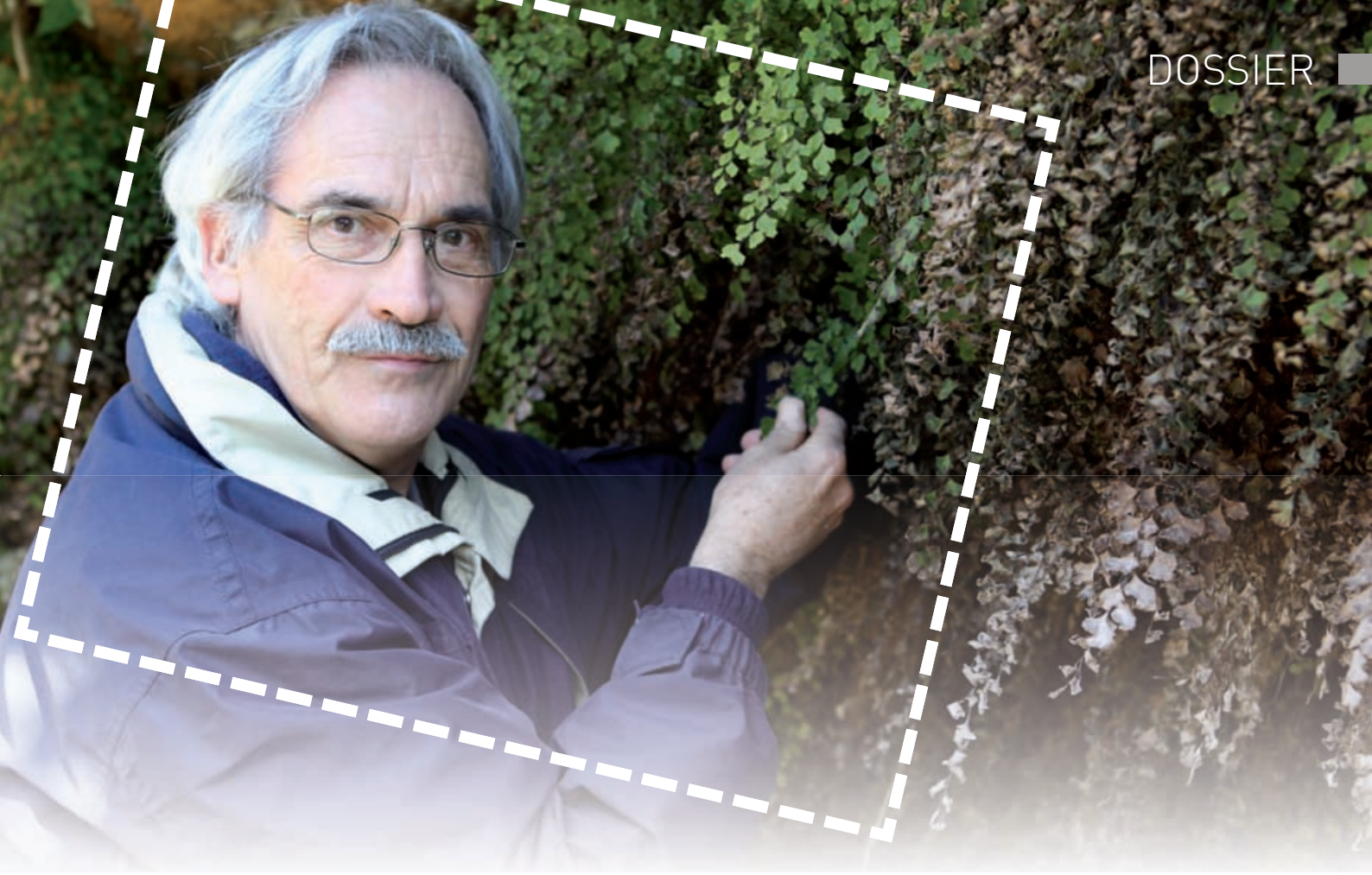

Les jardins sauvages sur les sentiers de la nature

Cette région du pays de Brive est une mine de découvertes pour les amateurs de la biodiversité. La jeune association les Jardins sauvages du riant portail du midi a commencé un inventaire de ces plantes qui poussent de Chévrecujols à la vallée de Planchetorte. Dominique Gaudefroy, le président, est à l'initiative de cette démarche : « Je me suis lancé dans un vaste inventaire dans cette région du Sud de la Corrèze. Deux fois par semaine, j'ai exploré puis répertorié les plantes dont beaucoup ne se développent nulle par ailleurs dans le départent. »

Par respect pour la nature, il n'a pas réalisé d'herbier. En revanche, Dominique Gaudefroy a signé plus de 20 000 clichés.

L'association les Jardins sauvages du riant portail du midi prend toute sa place dans cette semaine du développement durable.

Le 3 avril, à 14h30, Dominique Gaudefroy et ses amis organisent une sortie pour découvrir ces plantes qui malgré les frimas de ces derniers jours préparent en secret le printemps. « Nous allons partir de Saint-Antoine où l'on peut découvrir de belles fougères suspendues sous la voute des grottes avant de partir sur les chemins de la découverte », souligne enthousiaste le président. Des plantes qui pointent leur nez sur des vallons bien exposés. Si le soleil est généreux quelques papillons seront peut-être au rendez-vous de cette sortie sur la piste de la biodiversité. Le réveil de la nature n'est plus qu'une affaire de jours, quoi qu'il en soit cette sortie ne manquera pas d'intérêts en marge de la leçon de choses sur les plantes. En cette période de grande transition, ce n'est plus l'hiver et ce n'est pas encore le printemps pour de vrai, la vie reprend ses droits. « Nous observerons aussi si nous le pouvons le manège des oiseaux qui commencent à faire leurs nids, c'est un spectacle passionnant », ajoute encore Dominique Gaudefroy. Ainsi ce pays de Brive recèle dès que l'on s'y penche avec un brin d'attention une flore remarquable. A ne pas manquer, le cheveu de Vénus, une fougère qui a la spécificité de se développer en suspension. Son terreau, la roche et les voutes des grottes. Dans cette contrée, les grotttes sont partout, elles abritent selon leur exposition une vie végétale intense. Le président des Jardins sauvages, Dominique Gaudefroy, qui passe beaucoup de temps à traquer les plantes remarquables, est enthoussiaste : « Ici, disons des Perrières jusqu'aux extrémités de la vallée de Planchetorte, nous avons la perle de la biodiversité, avec quelques plantes protégées. »

Une nature généreuse mais aussi fragile, les jardins sont encore sauvages, vastes et libres d'accès. Il faut que cela continue ainsi durablement pour le bien-être de la nature et un peu pour le nôtre.

S'assurer de la qualité de ce qu'on mange et consommer avec les saisons

Vivre bio et ses paniers

Chaque jeudi, l'association Vivre bio distribue des paniers primeurs à ses adhérents : des cabas de trois tailles, entièrement bio, avec légumes et fruits frais. La formule est souple, sans obligation.

« Que du bio, exclusivement français », affirme Serge Bouillaguet qui gère l'approvisionnement. « Sauf évidemment quelques agrumes que nous faisons venir de pays limitrophes, mais c'est très ponctuel, limité dans le temps et dans l'offre. Le but est de réduire au maximum les transports tout en garantissant la qualité. Ça évite d'avoir des produits oxydés. Pas question d'avoir des tomates en hiver, nous nous fournissons en produits de saisons », insiste le bénévole. « Et nous faisons appel à des producteurs locaux, ce qui peut inciter des agriculteurs à se mettre au bio. »

« On ne peut pas faire plus frais »

Bien alignés au sol, les paniers attendent donc les adhérents qui viendront les chercher entre 16h et 19h et leur fraîcheur est appétissante aux yeux. Les produits ont été livrés le matin même. « On ne peut pas faire plus frais », affirme Christine Ely. Chaque mardi, la vice-présidente relance par mail les adhérents pour leur donner la composition du panier de la semaine et enregistrer les commandes. « Il n'y a pas d'obligation. Commande qui veut. Bien sûr, on peut personnaliser le panier, en remplaçant un produit par un autre si la personne n'aime pas telle ou telle chose. On s'adapte. »

L'association qui a été créée en octobre dernier compte une soixantaine de familles adhérentes. Par le bouche-à-oreille, Vivre bio s'attire lentement mais sûrement de nouveaux adhérents qui veulent se rassurer sur la qualité de ce qu'ils mettront dans l'assiette et s'assurer de ce qu'ils mangent. Ses paniers quotidiens sont certainement sa plus belle vitrine. « C'est visible que c'est très frais et ça suffit pour être convaincu », constate Michel, venu se renseigner. « La salade vient de Corrèze, comme la pomme de terre et la carotte », argumente Christine Ely qui n'est pas avare de conseils ni de recettes.

L'association propose également une petite épicerie dans sa boutique rue de Cosnac et organise des conférences et des ateliers pour éclairer le consommateur et l'aider à mieux consommer pour sa santé, la planète, bref autrement.

Vivre bio
66 rue Daniel de Cosnac.
Trois tailles de paniers :
12€, 20€ et 30€.
Cotisation annuelle de 50€.
Infos au 05.55.24.57.55
ou 06.72.82.03.21.
Mail : asso.vivrebio@hotmail.fr

Quand le jardinage cultive l'action sociale

Jardiner pour s'évader, pour oublier les maux et les tourments qui parasitent le quotidien des personnes fragiles, est une démarche entreprise depuis quelques années par le Réseau d'accompagnement à la vie sociale (RAVS).
A l'occasion de la semaine du développement durable, le réseau fondé en 2001, dans un processus d'accompagnement individuel, va poursuivre cette opération de sensibilisation aux plaisirs du jardinage.
Le réseau d'accompagnement entièrement financé par le Conseil général travaille auprès de 330 personnes sur l'ensemble du département dont 140 à Brive.
« L'implication se fera sur la base du volontariat, en sachant que 63% des personnes que nous suivons travaillent dans un établissement de service et d'aide par le travail », tient à préciser Jean-Luc Perrière, accompagnateur social.

Rompre l'isolement

Il n'en demeure pas moins vrai que beaucoup de ces personnes vivent souvent isolées. Alors, le jardinage peut s'avérer comme un support à de nouvelles activités, qui permettra de mener une action collective originale, en contact avec la nature : « Ce genre d'activité permet aux personnes que nous accompagnons de se détourner de leurs problèmes quotidiens », admet Jean-Luc Perrière.
Ce travail de jardinage sera réalisé sur une parcelle de 900 mètres carrés située légèrement dans un proche périmètre de l'ancien centre de tri. Une belle pièce de terre bien exposée et facile à travailler, mise à la disposition du réseau par la ville.
Cette opération de jardinage est parfaitement à sa place dans cette semaine du développement durable. « Nous allons profiter de cette opportunité pour avoir une approche biologique sur le jardinage », se plaît à expliquer Jean-Luc Perrière. Ce sera un jardin au naturel et dans le rôle du chef jardinier Francis Laumond, le chef de service.
La parcelle de la passerelle sera aussi l'occasion d'expérimenter un nouveau mode cultural : le bois raméal fragmenté. Ce BRF est issu du broyage des résidus - par exemple de végétaux de taille des arbres - ce qui permet d'enrichir la terre de la manière la plus naturelle qu'il soit. Ce broyage se transforme en un compost qui a aussi l'avantage de garder l'humidité et bien évidemment de limiter les opérations d'arrosage.
A la faveur de ce jardin adapté, une action sociale incontestable rejoint ainsi une démarche environnementale parfaitement en phase avec le développement durable.
En toile de fond, il s'agit encore d'adapter des personnes au travail en leur laissant entrevoir le bien-fondé de l'utilisation du bois raméal fragmenté. Un premier pas pour tisser solidement des liens entre la nature et ces personnes fragiles qui trouvent dans le jardinage un nouvel espace d'évasion.

CONFIEZ VOTRE FORME ET VOTRE SANTÉ AU N°1 FRANCAIS DU FITNESS

Club Moving
Bouger, c'est vivre !

10, boulevard Michelet - BRIVE
05 55 23 50 83

Profitez de réductions sur toutes nos formules !

Biking
Cardio training
Musculation
Cours de fitness
Bilan condition physique
Programme d'entrainement personnalisé
Piscine chauffée
Sauna
Hammam
Jacuzzi
Aquagym
Solarium
Plaque vibrante

50 € offerts
Sur toutes les formules

Offre valable jusqu'au 30/04/10

www.moving-limoges.fr

infos clubs moving.fr 0 825 10 00 25

Rendre le sourire à nos ainés

ad seniors
correze

Aide à domicile aux personnes âgées, handicapés et convalescentes.

ad séniors corrèze

1 avenue Léo Lagrange 19100 Brive La Gaillarde
05 55 87 24 41
www.aide-a-domicile-brive.com

Agrément Qualité n° : N/090210/F/019/Q/008Sarl ACMD au capital de 8 000€ RCS de Brive: 519893275

Liberté de Fumer

www.libertedefumer.com

LIBERTÉ DE FUMER nous invite à découvrir une alternative à la cigarette... En effet, la cigarette électronique nouvelle génération vous apporte un plaisir et une gestuelle identiques aux cigarettes traditionnelles sans aucune substance cancérigène et conserve l'apport en nicotine pour ne pas ressentir l'effet de manque.

Enfin, FUMER rime avec LIBERTE !...

LIBERTÉ DE FUMER propose ainsi la possibilité de fumer en tous lieux, sans nocivité pour vous et votre entourage. De plus, la cigarette électronique a des saveurs aussi variées que plaisantes (plus d'une vingtaine de saveurs en différents dosages de nicotine...).

Point de vente LIBERTÉ DE FUMER
Lundi au vendredi : 10h - 12H / 13h30 - 19h30
Samedi : 11h - 18h30
24, bd Henry de Jouvenel - 19100 BRIVE

0555 172 999

Le fondateur des **crèches en France**

Jean-Baptiste Firmin Marbeau naît à Brive (rue Majour) le 18 mai 1798, d'un père négociant. Elève au collège des Doctrinaires, il passe toute son enfance à Brive, avant de partir à Paris faire des études de droit et devenir, en quelques années, docteur en droit.

Il achète une importante étude d'avoué près le tribunal de première instance de la Seine. Il se marie, et son fils naît en 1825. A Paris, il découvre aussi les conditions de vie de la classe ouvrière. Sa principale préoccupation est alors de combattre les injustices sociales, administratives ou politiques qui le chagrinent.

Mais surmené, il doit vendre son étude en 1831 pour prendre du repos. Une fois rétabli, il suit des cours à la Sorbonne et au Collège de France, et s'inscrit comme avocat à la Cour royale. Devenu adjoint au maire du 1er arrondissement de Paris en 1834, il fonde la première crèche en 1844, structure d'une douzaine de « berceaux ». Il se consacre alors pendant plus de quarante ans aux œuvres philanthropiques, s'intéressant en particulier à l'enfance. Il est d'ailleurs connu à Paris et dans les capitales européennes sous le nom de « Marbeau-des-Crèches ».

Il est également l'auteur de plusieurs publications, dont une en 1834 : *Politique des intérêts ou essai sur les moyens d'améliorer le sort des travailleurs sans nuire aux propriétaires ; de concilier l'ordre avec la liberté, la stabilité avec le progrès*, signé « par un travailleur devenu propriétaire ». Son but est de pratiquer la charité sous toutes ses formes et d'être utile à ses semblables. Il est ainsi, entre 1847 et 1872, à l'origine de nombreux tracts et brochures répandant ses idées humanitaires sur les nourrices, les enfants abandonnés, le travail dans les prisons, l'interdiction de la mendicité… C'est lors de ses visites aux « salles d'asile » où des nourrices gardent les enfants des travailleuses dans des conditions d'hygiène déplorables, qu'il va découvrir les conditions de vie de ces populations.

En 1847, il fonde la Société des crèches parisiennes. Avec le soutien de l'Eglise catholique, les établissements se multiplient : en 1875, plusieurs dizaines de villes françaises possèdent une crèche (il en existe 90 exactement) et elles se développent également à l'étranger.

Mais il n'oublie pas Brive : il participe en 1841 à l'élévation de monuments en l'honneur du maréchal Brune et du docteur Majour ; en 1850, il intervient pour diminuer les impôts du département, et il préside pendant cinq ans l'Association corrézienne de Paris fondée par Léon de Jouvenel. Travaillant infatigablement en faveur de l'enfance et des œuvres de bienfaisance, il meurt brusquement le 10 octobre 1875 à Saint-Cloud. Son fils Eugène Marbeau, conseiller d'Etat et officier de la Légion d'honneur lui-même, continuera son œuvre.

Texte et images : archives municipales.

Vue à l'angle de l'avenue de la gare (actuelle avenue Jean-Jaurès) et de l'avenue Firmin-Marbeau. Carte postale, 37 Fi 146, archives municipales de Brive.

Buste de Firmin Marbeau, signé Adam Salomon, milieu du XIXe siècle. Coll. Musée Labenche, inv. 88.52.5. *Photographie D. Courrèges.*

Une avenue et un groupe scolaire portent son nom : l'école Firmin-Marbeau est construite en 1908, et l'avenue Firmin Marbeau (ci-dessus) relie la place de la République à l'avenue Jean-Jaurès.

« J'ai découvert la pêche à l'âge de 4 ans dans une rivière où ma mère faisait la lessive. Ma canne à pêche avait été taillée dans du bambou sauvage. »

Passion pêche

« Dans ce département corrézien riche de dix sept lacs et de plusieurs centaines de cours d'eau, les pêcheurs sont au paradis. Un vaste terrain de jeu sur lequel s'amuse depuis les années soixante Christian Cochard. La pêche, il l'a découverte quand il n'était encore qu'un enfant en culottes courtes. « J'avais quatre ans, j'accompagnais ma mère au lavoir, nous vivions à l'époque dans le Loir et Cher. Pendant que ma mère et les autres femmes faisaient la lessive, je pêchais les ablettes avec une canne taillée dans du bambou sauvage », se souvient Christian Cochard. Premières prise, premières sensations de pêcheur et premiers enseignements qui tordent le coup à des idées reçues : « Ma mère et les autres femmes utilisaient des battoirs à linge pour faire la lessive, moi je pêchais à quelques mètres de là et je faisais de belles prises, comme quoi le bruit n'est pas aussi préjudiciable que certains le disent », explique le pêcheur un peu rêveur.

Des richesses à découvrir

Dans la première partie de sa vie Christian Cochard ira beaucoup à la pêche, il fera aussi de la musique dans l'orchestre de son père le samedi soir dans les bals populaires. C'est aussi l'époque où il rencontre celle qui deviendra son épouse. Une Corrézienne qui lui fera découvrir les richesses halieutiques du département : « Mon épouse faisait ses études, mais dès que nous le pouvions, nous descendions en Corrèze, un vrai bonheur, je pouvais pêcher la truite et le carnassier », se délecte le spécialiste.

Durant de longues années, Christian Cochard multipliera les allers et retours entre le Loir et Cher et la Corrèze pour aller à la pêche sur ces lacs et ces barrages dont il connait aujourd'hui chaque coin et recoin. En 1986, à la faveur d'une mutation professionnelle, la famille Cochard s'installe en Corrèze et plus précisément à Brive. Il sera commercial dans une société briviste, mais en marge de cette activité, il peut aller à la pêche, une passion dévorante. A telle enseigne qu'il s'imagine guide de pêche, comme d'autres sont moniteurs de ski ou de tennis. L'idée fait son chemin et en 1993, il passe un certificat d'initiative locale option pêche. « Une première reconnaissance comme guide », précise-t-il.

Christian Cochard vient de franchir un cap il est en quelque sorte précurseur dans cette région du Limousin. Il souhaite donner à cette activité de guide de pêche un véritable statut. « J'ai d'ailleurs été à l'origine de la fédération française des guides. » Christian Cochard est un homme de convictions qui n'aime pas que les aspirations restent au stade de projet. En 1997, alors il commence son activité de guide de pêche. L'homme touche au but. Il passe le plus clair de son temps à faire partager ses connaisances à des hommes et des femmes qui souhaitent développer leurs techniques de pêche. Christian Cochard commence à être connu et reconnu dans ce milieu, d'autant qu'il s'implique au sein de de la fédération départementale de pêche. Durant quelques années, il en sera salarié à mi-temps, il s'occupera de l'animation et de la communication. Le guide fait son chemin après avoir ouvert la voie. En 2005, le ministère de la Jeunesse et des sports lui délivre un brevet professionnel moniteur garde de pêche. Que de chemin parcouru en l'espace de quelques années par cet homme soucieux de l'environnement et ardent défenseur d' un « no kill », si vous préférez ne pas tuer. « Maintenant, si le poisson est trop blessé par l'hameçon il est parfois plus raisonnable de le garder », ajoute le pêcheur.

Christian Cochard est un guide averti, fin technicien, mais aussi un créateur de matériel de pêche. A son actif, après des années de recherche et de mise au point, le fameux plomb palette qui s'avère une arme redoutable pour traquer le carnassier mais plus praticulièrement la perche dans les profondeurs. Bien évidemment, entre les premiers tests et la commercialisation de cette monture révolutionnaire, beaucoup d'eau s'est écoulée sous le pont de la *Maronne*. « Le plus compliqué a été de créer un plomb qui par sa forme se comporte comme un lest et une sorte de palette qui doit être toujours en mouvement quand on l'active. Une palette magique bloquée par un plomb qui évite tout contact avec l'hameçon, voilà résumé sommairement cette monture qui est aujourd'hui commercialisée dans tous les magasins spécialisés en France mais aussi en Europe.

La griffe Christian Cochard, on la retrouve encore sous un autre blister avec le fameux plomb décrocheur. Il s'agit d'un gros plomb équipé d'une petite gaine plastique qui sous l'effet du poids coulisse avec force jusqu'à l'obstacle comme une branche, un tronc d'arbre, un rocher auquel est accrochée une cuillère, et parfois un hameçon, le pire cauchemar pour les pêcheurs. Cette nouvelle invention également commercialisée fait un tabac. Christian Cochard signe aussi des cannes à pêche ultra-légères et polyvalentes. Le guide affiche au compteur plus de 3500 sorties sur les lacs et barrages en Corrèze mais aussi dans le Cantal et le Lot. Avec Christian Cochard, pêcher n'est plus une simple passion, c'est aussi un art de vivre. Pour ces sorties sur les lacs et barrages, il est équipé d'une flotte de trois embarcations sécurisées, des escapades qui peuvent s'organiser sur un ou plusieurs jours. Que du bonheur !

J-R. L.

CORRÈZE SERRURE

Change d'adresse !

20, boulevard Amiral-Grivel

19100 BRIVE

Corrèze Serrure c'est aussi :

CORRÈZE MENUISERIES

Nouveau !

05 55 23 61 20

Salon de l'Habitat

retrouvez-nous ! du 2 au 4 avril

Salon de l'Habitat : Stand C 99 (sous le chapiteau)

Blue Attitude GEODIS

Bernis Logistique

GEODIS bernis

trans quercy FRANCE EXPRESS

Un soutien logistique de proximité

Préparer

Gérer

Informer

Faciliter

Diagnostics :

- Cartographie de process
- Etude de projet
- Réalisation de transfert industriel
- Pilotage
- Études personnalisées

High-Tech :

- Stockage
- Préparation de commandes
- Kitting

Grande consommation :

- Cross Docking
- Etiquetage de bouteilles de vin

Automotive :

- Stockage
- Tri de pièces
- Contrôle qualité

Quartier libre à...
Luc Martin

Le quartier Saint-Antoine a connu, comme tous les autres secteurs de Brive, des mutations et des évolutions, mais il a gardé une spécificité résidentielle qui s'est accentuée à partir de la fin des années 80. Les derniers exploitants agricoles ont vendu leurs terres en parcelles, des maisons ont été construites aux abords de la rue de l'ingénieur Brassaud que certains appellent aussi la « rue Monte à regrets ». De nouveaux habitants s'installent encore avec le développement du site du Breuil et son habitat plus contemporain. Luc Martin appartient à cette génération qui est arrivée dans ce quartier à l'heure de la retraite. C'était en 1989.

Luc Martin et son épouse sont tombés en amour pour Brive lorsque, pour des raisons professionnelles, ils se sont installés de manière transitoire dans la cité. Un passage de quelques années de travail dans le secteur bancaire avant une mutation pour le Sud-Ouest, mais avec une promesse : celle de revenir à Brive pour toujours quand le moment sera venu. Parole tenue. Quand l'heure de la retraite a sonné, Luc Martin a cherché un terrain pour y poser un toit : « Quand j'ai vu ce coin avec ce terrain, je me suis dit que j'avais trouvé ce que je cherchais, un bel endroit avec une vue imprenable sur la ville, et la campagne à proximité ».

Un quartier calme et lumineux comme un promontoir juché aux abords de cette rue, qui a la particularité de s'élever de manière impressionnante avec deux passages, très exactement à 18%. « On ne voit pas grand monde s'y aventurer à vélo, les piétons sont parfois en difficulté. Seuls les militaires du 126 passent parfois en courant lorsqu'ils s'entraînent », dit avec malice Luc Martin.

Depuis 20 ans, Luc Martin vit à Brive à l'ombre du monastère de Saint-Antoine. Le chemin de croix est à quelques encablures du portail de sa maison : « Les dimanches à la belle saison, Saint-Antoine et son parc sont des endroits très prisés par les familles qui pour des raisons diverses se plaisent à venir sur ce site », ajoute Luc Martin.

Comme tout bon retraité qui se respecte, Luc Martin a un agenda copieusement noirci. Entre l'Office de tourisme, les chemins de randonnées, ses virées virtuelles sur internet et un petit coup de main de temps à autres aux frères Franciscains, le temps file vite, un peu trop peut-être. Ces différentes activités ont aussi permis à cet homme - pressé parfois - d'avoir une connaissance comme nul autre du quartier qui compte quelques centaines d'habitants.

Un environnement protégé et une situation

géographique dominante, à la faveur de cette route de crête qui vous conduit tout droit vers la pleine campagne. « C'est un plaisir d'emprunter ces chemins qui rejoignent Chévrecujols, lequel culmine à plus de 100 mètres d'altitude », décrète Luc Martin, non sans une petite pointe d'ironie mêlée de passion.
Les chemins de traverses et les chemins creux n'ont plus aucun secret pour lui, c'est d'autant plus évident qu'il a participé activement à les baliser dans le cadre de ses fonctions au sein de l'Office de tourisme.
Ce quartier Saint-Antoine n'est pas un lieu hors du temps, car en quelques minutes on plonge vers le centre ville. Ces bruits et ces murmures de la ville, on peut les entendre depuis le quartier : « Quand la fenêtre de la cuisine est ouverte, on entend les clameurs du stadium, on sait quand un essai est

marqué, quand une pénalité est passée, c'est presque comme si nous étions dans les gradins », se délecte le retraité.
Le monastère, les chemins verts, l'îlot du Breuil aux pieds des grottes, et la ligne SNCF Paris-Toulouse sont les quatre points de référence de ce quartier. La ligne SNCF, c'est encore ce tunnel de près de deux kilomètres. Une veine sous terre creusée comme une saignée voilà près d'une siècle et demi, qui traverse de part en part ce secteur tourmenté. « Il faut savoir que sous un grand nombre de maisons du quartier Saint-Antoine, circule chaque jour des dizaines de trains ; ainsi sous nos pieds, ce sont chaque année plus d'un million de voyageurs qui transitent », fait encore remarquer Luc Martin. Une mélodie en sous-sol sans écho et personne ne s'en plaint. *J-R. L.*

Saint-Antoine

Pour certains, les grottes de Saint-Antoine sont des lieux de recueillement et de pélerinage, pour d'autres un espace un peu hors du temps, idéal pour se ressourcer et oublier la société de consommation. Chaque année, 60 000 personnes viennent à Saint-Antoine pour prier ou pour faire une retraite, une pause sur ce site qui inspire la quiétude.
Depuis 1226, période à laquelle Saint-Antoine de Padoue y vécut en toute simplicité, ceux qui croient au ciel ou ceux qui n'y croient pas vraiment, se plaisent à se retrouver aux abords de ces grottes nées de quelque schisme géologique. Un véritable sanctuaire de paix et de sérénité, sur lequel veillent les frères Fransciscains. Une petite communauté qui partage son temps entre la prière et l'accueil des pélerins, notamment entre le mois d'avril et l'automne. « C'est un endroit à la fois privé et public, mais tous ceux qui franchissent les portes sont les bienvenus ici », fait remarquer frère Nicolas. Le monastère est le lieu de vie des frères Franciscains qui ont fait le choix pour des raisons qui leur appartiennent de se délester du superflu et d'oublier leurs origines sociales, pour vivre sur le même socle d'égalité.
Ne rien posséder pour ne pas être possédé, telle pourrait-être la ligne de conduite de ces hommes, qui huit siècles après le passage de Saint-Antoine, entretiennent une manière d'exister sans excès d'où qu'ils viennent. « Dans notre communauté nous sommes tous égaux, il n'y a pas de chef si je peux dire, c'est pour cela que nous nous appelons des frères », assure l'un deux. L'humilité semble encore un trait de caractère commun à ces hommes qui ont aussi le sens de l'accueil, c'est encore une tradition à Saint-Antoine. Depuis 1937, le couvent devient maison d'accueil et en 1940, derrière les murs épais, seront cachés des réfugiés, des résistants, des juifs et bien d'autres personnes encore recherchées par la Gestapo.
Les frères ont su sauvegarder comme un précieux héritage ce sens aigü de l'accueil et de l'hospitalité. Ces dernières années, plus d'un million d'euros a été investi pour la rénovation du secteur hôtellerie du monastère. L'ensemble des 26 chambres a été rénové, repensé. Des chambres à deux lits avec une connexion internet. Des salles de réunions modulables ont été aménagées. Un espace restauration peut accueillir 150 convives. Le monastère s'ouvre sur la société sans qu'il y perde son âme. « L'année dernière, nous avons passé le cap des 5 000 nuitées et servi plus de 13 000 repas principalement en période estivale », tient à souligner frère Nicolas, particulièrement doué pour la communication bien qu'il s'en défende. On ne vient pas malgré tout passer la nuit au monastère comme on pourrait aller dans un autre lieu d'hébergement. « Beaucoup sont en quête de sens à leur vie, ils viennent ici pour trouver de nouveaux repères, loin du luxe et de l'abondance », dit encore frère Nicolas. Saint-Antoine doit-être rassuré.

Depuis 1981, le lycée Bahuet est implanté dans le quartier

Sur l'échiquier de la carte scolaire, le lycée Bahuet n'a pas toujours été situé dans ce quartier Saint-Antoine. En somme, son implantation est même assez récente, elle remonte à 1981 et ce ne fut qu'une installation partielle, la totalité de l'effectif devait rejoindre ces nouveaux locaux qu'en 1996. Le déménagement de l'avenue du Maréchal Bujeaud - là où était situé initialement l'établissement - s'est fait par étape. Depuis une petite quinzaine d'années, le lycée se fond dans le paysage de ce secteur de Brive, ce qui n'a pas manqué d'apporter un souffle de vie et de dynanisme dont bénéficie l'ensemble du quartier.

Bahuet est un lycée privé, géré par une association sous contrat avec l'Etat. Les professeurs dépendent directement de l'Education nationale, en revanche, toutes les dépenses d'investissements sont à la charge de l'association. Dans cet établissement sont accueillis chaque jour 600 élèves dont 200 suivent des formations post-bac. Ce sont principalement des BTS. « Les filières proposées sont en phase avec l'économie locale ou régionale », souligne le chef d'établissement Jacques Appelle.

Avec la mise en place de ces formations supérieures, l'établissement accueille des étudiants de toute la région et même bien au delà. Parmi les disciplines qui permettent d'accéder à un BTS : une formation d'assistant de gestion de PME et PMI, informatique de gestion, animation et gestion touristique locale, vente et production touristique et enfin assurance. Depuis la mise en place de ces filières, ce sont plus de 2 500 étudiants qui ont quitté l'établissement avec un diplôme supérieur en poche.

Pour assurer les cours avant et après le bac professionnel, près d'une centaine de professeurs exercent au sein de cet établissement dont l'impact économique est aussi évident. Ce n'est sans doute pas un hasard si, à proximité du lycée dans la rue Edmond Michelet, la restauration rapide a pignon sur rue : « L'arrivée de ce lycée professionnel et de ses filières d'enseignement supérieur ont impulsé une dynamique qui a rejailli sur l'ensemble du quartier», ajoute le chef d'établissement.

Des élèves sont en demi-pension, mais d'autres optent pour la « pension complète ». Près d'une centaine de logements constitue cette résidence, divisée en appartements individuels qui facilitent la vie quotidienne sur un plan purement matériel, et par ailleurs les locataires trouvent en ces lieux des conditions idéales pour travailler seul le soir venu. Cet établissement contribue largement à l'essor du quartier qui s'identifiait jusqu'alors au monastère et aux grottes de Saint-Antoine. Aujourd'hui, dans la conscience collective, le lycée y est associé au même titre que la nouvelle résidence du Breuil que certains appellent aussi le Peuch. En un peu moins de trente années, Bahuet a pris toute sa place dans la ville, mais aussi et surtout dans ce quartier qui inspire la quiétude. Ce qui est vrai pour les habitants l'est aussi pour les étudiants et les lycéens : « Nous sommes un peu à l'écart de la ville sans en être éloigné. On peut bosser sans avoir de tentations extérieures, mais quand on veut sortir, on est près de tout, cet endroit ne manque pas d'intérêt », explique un étudiant. Le quartier de Saint-Antoine n'est plus uniquement un lieu de pélerinage, c'est depuis une bonne vingtaine d'années un quartier en pleine expansion et la présence du lycée n'y est pas étrangère.

Jacques Appelle

« Les filières proposées sont en phase avec l'économie locale et régionale. »

L'ingénieur Brassaud méritait bien qu'on lui dédie une rue et une plaque dans ce quartier Saint-Antoine. En effet, à la fin du 19e siècle début du 20e, cet homme originaire de Poitiers va répondre à un besoin criant à l'époque : celui de l'eau. Sur cette crête de Saint-Antoine, il va imaginer puis lancer la création de réserves d'eau. Des chateaux d'eau semi-enterrés de plusieurs milliers de mètres cubes pour répondre aux besoins des populations mais aussi à ceux de l'industrialisation naissante.

Ces réserves d'eau sont toujours exploitées et visibles quand on emprunte cette rue qui n'a de cesse de s'élever. L'ingénieur Brassaud avait donc à la fin des années 1800 et début des années 1900, cerné toute la problématique de l'eau.

Au conseil municipal

Il n'y aura **pas d'augmentation** des taux communaux en 2010

« Les taux d'imposition sont déjà très élevés. Nous gardons toujours notre objectif de diminuer la fiscalité. Il n'y aura pas de baisse en 2010, ni de hausse d'ailleurs. Nous proposons un maintien des taux. Le débat n'est pas clos et la situation sera analysée chaque année », a précisé le député-maire Philippe Nauche lors du débat d'orientations budgétaires. La majorité municipale décide donc de maintenir le gel des taux communaux en 2010 comme en 2009, ce qui devrait rassurer nombre de Brivistes.

Il n'y aura aucune augmentation des taux communaux sur la taxe d'habitation, sur le foncier bâti et le non bâti en 2010. Et ce, comme l'a détaillé le maire-adjoint aux finances Frédéric Filippi, malgré « un contexte difficile, une dotation de l'Etat toujours à la baisse, les conséquences de la suppression de la taxe professionnelle, la réforme des collectivités locales... » et surtout « une facture annuelle de 700.000 euros pour l'EHPAD de Rivet » (voir notre encadré).

En la matière, pas de recette miracle: dans ce contexte, si l'on ne veut pas augmenter la pression fiscale et que l'on veut continuer à investir (38,44 millions d'euros programmés malgré tout pour 2010), tout en contenant les charges de fonctionnement, il faut recourir à l'emprunt. « Son niveau est supérieur aux années précédentes », compare Philippe Nauche, tout en modérant: « On passe d'une capacité de désendettement de 4,8 à 5,3 années. »

L'EHPAD coûte cher à la Ville

« La Ville de Brive joue les pompiers », commente le maire. « La mauvaise gestion initiale de ce dossier contraint la collectivité à verser une subvention annuelle de fonctionnement de 700.000 euros, ce qui équivaut à 2 points de fiscalité du foncier bâti, et ceci afin de laisser le prix de journée à 55 euros alors que le prix de revient est de 72 euros. » La chambre régionale des comptes devrait rendre son rapport définitif d'ici 2 mois.

Itinéraires

Les itinéraires qui seront mis en accessibilité :
- hôpital-centre ville-gare en passant par le boulevard Verlhac, l'avenue Pasteur, la rue Toulzac, la rue de l'Hôtel de Ville et l'avenue Jean Jaurès,
- la première ceinture de boulevards,
- l'avenue du président Roosevelt,
- l'avenue Léo Lagrange,
- l'avenue Alsace Lorraine entre les deux ceintures des boulevards.
L'avenue de Paris sera quant à elle traitée dans le cadre du réaménagement de la Guierle.

Priorité maintenue à la voirie

5 millions d'euros seront en 2010, comme en 2009, consacrés à la réfection de la voirie. « La voirie a souffert d'une insuffisance d'entretien depuis de nombreuses années et nécessite donc une vraie remise en état », constate Philippe Nauche, parlant même « d'usines à nids de poule ». La municipalité a donc fait le choix d'investir un budget important sur cette priorité.

Chaque réfection de chaussée et trottoir intègre l'accessibilité des personnes à mobilité réduite (plus grande largeur de trottoir, abaissement de bordures aux passages piétons, mise en place d'éléments podotactiles et de guidage, équipement sonore de carrefours à feux…).

Pour les travaux d'entretien, le programme 2010 qui débutera en mars n'est pas encore validé. Il a été établi sur les 5 ans en lien avec les conseils de quartier.

Parallèlement, les 7km de bandes cyclables existantes sont en cours de réhabilitation et d'élargissement. Le programme 2010 prévoit 9km supplémentaires de bandes ou pistes, en s'appuyant sur le schéma directeur pluriannuel élaboré dans le Plan de déplacements urbains (PDU).

A noter également qu'une "équipe voirie" de 5 agents a été créée en 2009 pour la réfection des trottoirs. « Sur les trois derniers mois de 2009, cette brigade a réalisé 3.500m^2 de trottoirs. Pour 2010, il est prévu 20.000m^2 de plus, ce qui équivaut à plus de 10km de trottoirs réalisés en régie, le double de ce qui était fait antérieurement », a quantifié le maire.

Vous pouvez visionner les séances du conseil municipal sur le site de la Ville www.brive.fr

La Guierle sous barrière

En juin 2010, après les foires franches, sera installé sur la Guierle un parking de surface sous barrière de 210 places pour un stationnement de moins de deux heures.

Il sera complété par la création d'un parking paysager d'une cinquantaine de places lors de l'aménagement de l'allée des Tilleuls et de dix arrêts minute sur la partie Sud de l'avenue de Paris lors de son aménagement en 2010.

Pour le premier adjoint Patricia Bordas, cette création « favorisera le stationnement de courte et moyenne durée, avec une première demi-heure gratuite » et des tarifs adaptés au-delà. Une volonté évidente de « dégager » le parvis.

Une salle de danse et des studios de répétition

Ce nouvel équipement sera aménagé dans un bâtiment rue Cassan (derrière les impôts). Les travaux s'effectueront en deux temps : d'abord, dès avril, ceux pour une salle de danse qui sera livrée à l'automne 2010 puis, cet été, les studios de répétition pour les musiques actuelles et les danses urbaines dont la mise en service est prévue au cours du 1er trimestre 2011.
Il faut savoir que l'actuelle salle de danse du conservatoire ne peut absorber tous les cours (certains sont décentralisés dans des lieux peu adaptés). Bonne nouvelle aussi pour tous les groupes qui pourront bénéficier de studios dont un en condition de scène.
Les 1,2 million d'euros de travaux devraient être financés à hauteur de 35% par des subventions (Union Européenne, Etat, Région et Département)

En chiffres et en bref

* **110,61 millions d'euros,** c'est le montant du budget de la Ville pour 2010.
* **512,10** euros, c'est le coût moyen pour la Ville d'un élève en primaire à Brive et plus du double en maternelle, 1.116,60 euros.
* **1 lettre d'information,** intitulée La Guierle est disponible dans les lieux publics municipaux, dans les parcs souterrains et à l'Office de tourisme.
* **2,59 euros par jour** et par emplacement, assortis de deux tarifs de consommation pour l'eau et l'électricité: ce sont les tarifs appliqués sur la nouvelle aire d'accueil des gens du voyage à Cana.
* **1,7 million d'euros** HT, c'est le montant des travaux du stadium : nouvelle tribune latérale, loges, sanitaires...

Des parkings de surface payants

Et sous barrière. Le premier mis en service est celui de la rue Emile Zola, actuellement payant par horodateur. La tarification : 1ère demi-heure gratuite, moins d'une heure à 1 euro, moins de 2 heures à 2 euros, moins de 3 heures à 4,50 euros, moins de 4 heures à 7 euros et au-delà, la journée à 10 euros. Le stationnement sera gratuit de 12h30 à 14h et de 19h à 9h ainsi que les dimanches et jours fériés. La Ville prévoit un certain nombre d'abonnements à 45 euros au mois et 120 euros pour le trimestre. Une tarification établie en concertation avec l'association de quartier et les représentants de parents d'élèves, qui favorise le stationnement de courte durée et incite à utiliser des parkings souterrains

LE FESTIVAL
s'ouvre à l'Europe

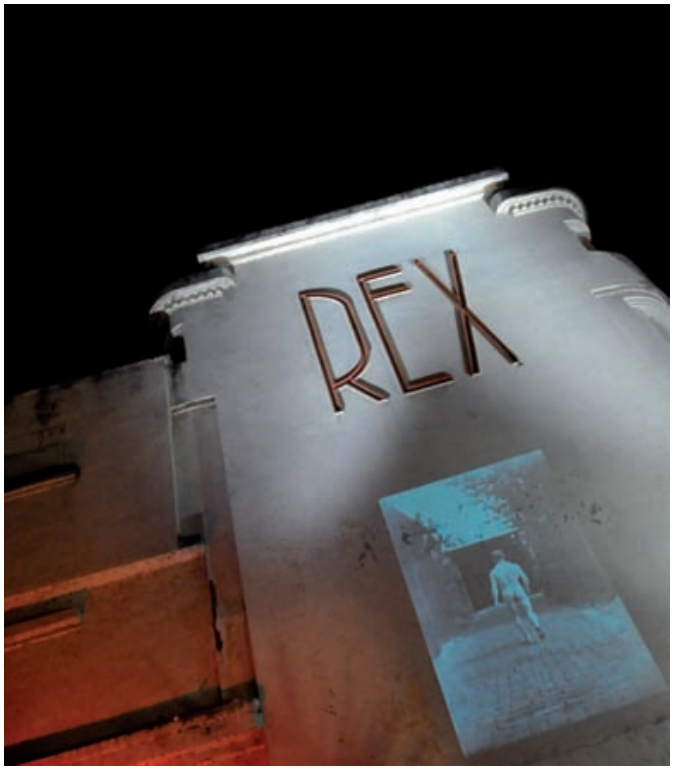

Compétition désormais européenne, panorama sur le cinéma allemand, hommage à Rohmer, rencontres public-réalisateurs, etc, le 7e festival du cinéma de Brive allie une fois encore l'exigence et la convivialité. Il se déroulera du 21 au 26 avril au Rex.

L'édition 2010 du festival du cinéma de Brive, consacré au moyen métrage, sera marquée par l'ouverture de la compétition à l'Europe. Il se déroulera au Rex du 21 au 26 avril. Entre 20 et 25 films récemment produits seront proposés aux festivaliers. Pour marquer cette entrée dans la compétition de réalisateurs européens, le directeur général Sébastien Bailly a convié à ses côtés, pour sélectionner les films en compétition, Vanja Kaludjercic, sélectionneuse du prestigieux festival international de Sarajevo.

L'une des originalités du festival du cinéma de Brive est de proposer, tous les soirs, des rencontres entre le public et les réalisateurs. Convivialité de mise donc, mais également exigence cinématographique avec une programmation de grande qualité.

Au-delà de la compétition, avec des prix remis par un jury de cinq membres, un jury jeunes et le public, les cinéphiles pourront profiter d'un hommage au grand cinéaste Eric Rohmer, né à Tulle et récemment décédé, d'une rétrospective consacrée à Michaël Powell ou d'un panorama sur le jeune cinéma allemand. Les plus petits, dès 2 ans, auront droit à des séances spéciales, avec des films d'animation, pendant que leurs aînés, écoliers, collégiens et lycéens, poursuivront leur éducation à l'image grâce à une belle programmation scolaire.

Parmi les moments attendus, on note un ciné-concert jeudi 22 avril à 21h15 place du Civoire avec Laurent Levesque, compositeur de musiques de films aux collaborations prestigieuses (Agnès Varda, Costa-Gavras, Cédric Klapisch, etc.). Deux dialogues devraient également ravir les adeptes du 7e art : un échange entre deux cinéastes le 24 avril à 10h30 à la bibliothèque municipale, et un dialogue sur la musique au cinéma le lendemain à 10h30 au Rex.

Pour découvrir la programmation complète et la composition du jury, vous pouvez vous rendre sur le site internet : www.festivalcinemabrive.fr

ADAPEI : des victoires pour l'accessibilité

Un concours récompense les plus belles actions menées par des personnes handicapées mentales vers l'accessibilité.

Ce concours national baptisé « Les victoires de l'accessibilié » est organisé par l'Unapei à l'occasion de ses 50 ans. Trois projets ont déjà été primés dans le cadre de la sélection régionale qui s'est déroulée au siège malemortois de l'Adapei de la Corrèze. La victoire est revenue au projet intitulé « La citoyenneté pas à pas » présenté par l'association Rando aubussonnaise, initiée en 2006 par des handicapés mentaux.

Le deuxième prix est revenu au groupe d'enfants de l'IME Malemort qui l'an dernier ont participé au grand spectacle Dogora d'Etienne Perruchon.

Le troisième prix a récompensé la démarche individuelle d'une personne qui a suivi une VAE (Validation des acquis de l'expérience) sur un CAP cuisine. Ces trois projets vont maintenant concourir pour l'échelon national dont la remise des prix est prévue le 12 juin à Paris. Mais au delà des récompenses, les participants, primés ou pas, ont gagné une belle victoire pour eux-mêmes et leur insertion.

Le département GEII à l'IUT : le courant passe bien entre Brive et l'électronique !

La recherche de pointe est une spécificité que l'on associe peu aisément aux atouts de la cité gaillarde. Pourtant, des technologies innovantes sont élaborées depuis plus de vingt ans dans les locaux du département GEII de l'IUT de Brive.

Deux des quatre thèsards qui ont intégré l'équipe de recherche, travaillent sur la conception de système radar.

Le département de Génie électrique et informatique industrielle (GEII) constitue une antenne d'XLIM, un laboratoire basé à Limoges qui fédère un ensemble de 460 enseignants-chercheurs, chercheurs au CNRS et doctorants. Des recherches sont réalisées dans différents domaines tels que l'informatique, l'optique et l'électronique.

Une des deux équipes constituant ce département s'intéresse à la conception de systèmes radars. Michèle Lalande dirige ce groupe.

Cette technologie innovante trouve son application dans la détection de mines. Les travaux, débutés dès l'ouverture de l'IUT, en 1986, n'ont cessé d'évoluer vers plus d'efficacité. Les recherches visent à mettre au point des radars qui renvoient une image très précise de la scène à scruter, qui élargissent le périmètre de l'analyse, et permettent de fouiller le sol plus en profondeur. Pour parvenir à ces résultats, le groupe de recherche a innové en travaillant sur la conception de radars qui génèrent, rayonnent et reçoivent des impulsions hyperfréquence d'une durée inférieure à la nanoseconde.

Innovation, précision

Cette technologie a deux atouts novateurs : combiner les basses fréquences qui permettent la traversée d'écrans tels que les végétaux et les larges bandes qui impliquent une forte résolution. Le résultat : des images d'une très grande précision permettant une détection efficace et rapide des mines.

Une autre activité de l'équipe concerne la détection de personnes ensevelies sous les gravats. Les premiers tests devraient commencer l'été prochain. Depuis le début des années 2000, l'équipe réalise elle-même les essais, conçoit ses prototypes et gère la sous-traitance pour la réalisation des antennes notamment. Les tests se déroulent depuis le début de l'année dans un hall d'essais situé dans la zone industrielle de la gare d'Ussac, une infrastructure équipée grâce à une subvention de l'Agglo.

J. B.

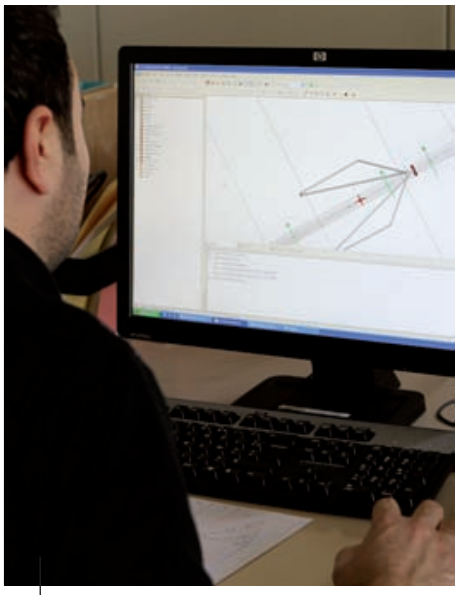

Une phase du travail de recherche consiste dans la mesure de surface et la caractérisation des cloisons.

« Nous ne sommes pas des turbo-profs ! »

Une des particularités de ce laboratoire de recherche est sa localisation : il se situe à l'intérieur même des locaux du département de GEII. « Nous ne sommes pas des turbo-profs, toujours sur la route entre les salles de classes et nos laboratoires », précise Raymond Quéré, le directeur de la seconde équipe de recherche.

« Cette proximité crée une synergie et apporte aux étudiants une connaissance des technologies innovantes que nous développons dans nos laboratoires », confirme-t-il.

Pourtant, « on observe en ce moment une crise des vocations par rapport à l'électronique ». Même s'il y a quelques régionaux, ils sont peu nombreux. Alors, le recrutement se fait sur tout le territoire et même au-delà des frontières. « Ces recherches ouvrent pourtant des carrières intéressantes avec un salaire tout à fait correct ». Ainsi, le laboratoire recherche des doctorants sur toute la France et privilégie les Master physique, avec des compétences en hyperfréquence.

Musique

Concerts surle pouce

Profiter de la pause déjeuner entre midi et 14h pour écouter de la musique en toute décontraction, un sandwich à la main, ce sera désormais possible à partir du 1er avril à Brive. Une série de concerts gratuits a été organisée afin de permettre aux salariés (en majorité des femmes) de passer une pause déjeuner agréable et de découvrir un programme musical varié du jazz à la chanson en passant par le classique. Cette manifestation est proposée par la Ville, dans le cadre de la politique des temps, en collaboration avec les professeurs du conservatoire, et avec l'aide de la direction de la culture.

jeudi 1er avril : chapelle Saint-Libéral, musique classique avec le quatuor à cordes de Jan Picarda, Chrystel Peyre, Jean-Pierre Raillat et Delphine Cheney.
Mardi 20 avril : chapelle Saint-Libéral, jazz et chanson française avec le trio René Mayery, Guy Barboutie et Michel Popoff.
Mardi 11 mai : chapelle Saint-Libéral, récital de piano (Chopin et Schumann) avec Laurent Bourreau.
Mardi 25 mai : place du Civoire (ou dans le hall de la médiathèque en cas de pluie), jazz improvisé avec Charles Balayer, Hervé Robles et Guy Barboutie.
Jeudi 10 juin : hall de la médiathèque, musique baroque avec Charles Balayer et Annie Gasciarino.
Jeudi 24 juin : place du Civoire, accordéon et chant avec Karen Picarda et Frédéric Valy.
Tous les concerts ont lieu entre 12h30 et 13h15. L'entrée est libre.

Les onze projets du CMJ

Les jeunes élus se montrent actifs dans la vie de la cité

Les élus du Conseil municipal des jeunes, âgés de 14 à 25 ans, portent 11 projets pour 2010, dans les domaines de la culture, du sport, de la communication, de la solidarité et de l'environnement.

Le Conseil municipal des jeunes a récemment présenté au maire Philippe Nauche ses onze projets pour 2010. Tour d'horizon :
- Les jeunes élus souhaitent créer un site internet pour présenter le CMJ et ses actions. Par ailleurs, un nouveau logo devrait voir le jour.
- Le CMJ est associé au projet de compost commun, impasse Viallatoux, issu des déchets du self du lycée Cabanis.
- Treize cendriers ont été installés aux abords des lycées de la ville. Pas d'incitation au tabagisme. L'idée est de répondre au problème de saleté des trottoirs.
- Des « boîtes à livres » pourraient apparaître dans des lieux de passage. Accessibles à tous, gratuitement et 24h/24, ces boîtes accueilleraient des livres déposés par qui le souhaite. Et chacun sera libre de récupérer l'ouvrage pour le lire.
- Le 13 mars, le CMJ a organisé une opération pour Haïti avec vente de gâteaux et boissons chaudes. Les fonds iront à l'UNICEF pour reconstruire des structures destinées aux enfants d'Haïti.
- Le 8 mai, au stade Leclère, de 14h à 16h, place au football avec un tournoi de sixte entre des membres du CMJ et des services municipaux.
- Le 29 mai, la scène ouverte, qui permet à des artistes locaux (chant, danse, théâtre, etc.) de se produire en public, se déroulera place de la halle de 14h à 19h30 (bulletin d'inscription à retirer au CMJ, aux Treize arches et à l'office de tourisme). Un partenariat avec les Treize arches a permis d'organiser un concert le soir même, à 20h30, à l'auditorium, avec No named family et La chanson du dimanche.
- Le 26 juin, place au graff. Douze artistes, de France, d'Espagne, de Belgique, d'Angleterre et d'Italie sont d'ores et déjà annoncés.
- Le 3 juillet, nouvelle édition de l'opération nettoyage des berges. Cette année, ce sera à la plaine des jeux de Tujac. Avant ça, du 6 au 11 avril, dans la hall de la mairie, une expo photo rappellera l'action menée en 2009.
- Le 20 novembre, le 21e anniversaire de la signature de la convention nationale des droits de l'enfant sera fêtée. La forme que prendra l'événement est encore en discussion.
- Le 4 décembre, les membres du CMJ participeront une fois encore au Téléthon.

Caserne Brune : le chantier fort des prochaines années.

Au mois de mai prochain, le choix définitif du projet d'aménagement de la caserne Brune sera arrêté. A la fin de cette année, le concessionnaire devrait être choisi. En 2011, dans le premier semestre sera déposé le permis d'aménager. La reconversion est en marche.

La salle d'honneur de la mairie comble lors de la réunion publique du 10 mars.

Le projet est sur les rails, mais avant les premiers coups de pioche, le moins que l'on puisse dire, est qu'il aura fait couler beaucoup d'encre et user beaucoup de salive. Rien n'aura été négligé pour permettre à la population de s'informer et d'être informée sur l'avenir du site. Durant plus de deux mois, du 16 novembre au 1er février, une exposition présentant les deux versions du projet a connu un succès indéniable : plus d'un millier de visiteurs, et près d'une vingtaine de pages d'observations a été recueillie. En marge de cette opération destinée à mieux appréhender ce projet d'envergure, une réunion publique s'est tenue le 10 mars à la salle d'honneur de la mairie. Salle comble pour ce nouveau rendez-vous de présentation. L'occasion d'évoquer les deux scénarios proposés. L'hypothèse 1 envisage de faire table rase ou presque du bâti avec la création de 500 logements notamment. L'option 2 prévoit de sauvegarder puis de réhabiliter les trois bâtiments avec 250 logements et la création entre autres sur la place d'armes d'une forêt urbaine. Lors de cette réunion publique, le député-maire, arguments à l'appui, a mis en avant les atouts du scénario 2 : cette option écarte la démolition des trois bâtiments majeurs qui donnent l'impression de former un U. Le nombre de logements est sensiblement revu à la baisse en comparaison avec le scénario 1. En effet, on ne parle plus de 500 logements mais de 250. Autre originalité de l'hypothèse 2, la création d'une forêt urbaine sur la place d'armes. « Mon objectif est de faire le meilleur projet pour Brive », explique le député-maire. Un scénario 2 qui a aussi l'avantage d'être moins coûteux et qui préfigure une urbanisation apaisée, délestée à l'évidence de l'hégémonie de la voiture.

Sur ce site de quatre hectares environ les ambitions sont grandes. « Nous avons voulu faire de ce lieu un carrefour de mixité sociale, nous pouvons aussi envisager l'implantation du foyer des jeunes travailleurs », a ajouté encore Philippe Nauche. La caserne est donc promise à une transformation à tous les étages. Ce seront donc des logements de mixité sociale, l'installation du conservatoire de musique, des arts plastiques, mais aussi des commerces et sur ce point le député-maire est très clair : « Sur le plan commercial, la vocation de la caserne Brune n'est pas de mettre en danger le commerce du centre ville. »

Ce scénario 2 qui a largement séduit les visiteurs de l'exposition, tient à l'évidence la corde, mais celà n'exclut pas que certaines idées du scénario 1 soient examinées avec attention. C'est d'ailleurs le cas pour l'école Louis Pons. Quand le mess des officiers sera rétrocédé à la ville, ce qui doit être effectif en 2012, il peut être envisagé un regroupement des activités de Louis Pons. La caserne Brune, forte de son siècle d'histoire, va commencer une autre vie avec des travaux lourds et indispensables pour une nouvelle intégration dans un espace urbain en pleine mutation. Ainsi, ce quartier va renaître de son passé, mais il restera une empreinte profonde de l'histoire des lieux qui appartient au patrimoine de la ville. Une nouvelle ligne architecturale, des bâtiments revisités avec une exigence de haute performance environnementale. Les contours de la réhabilitation du site sont de plus en plus nets. Cet espace urbain s'annonce un lieu un peu magique, avec cette oasis de verdure pour une pause nature à deux pas du centre ville.

JRL

La caserne Brune avant les travaux

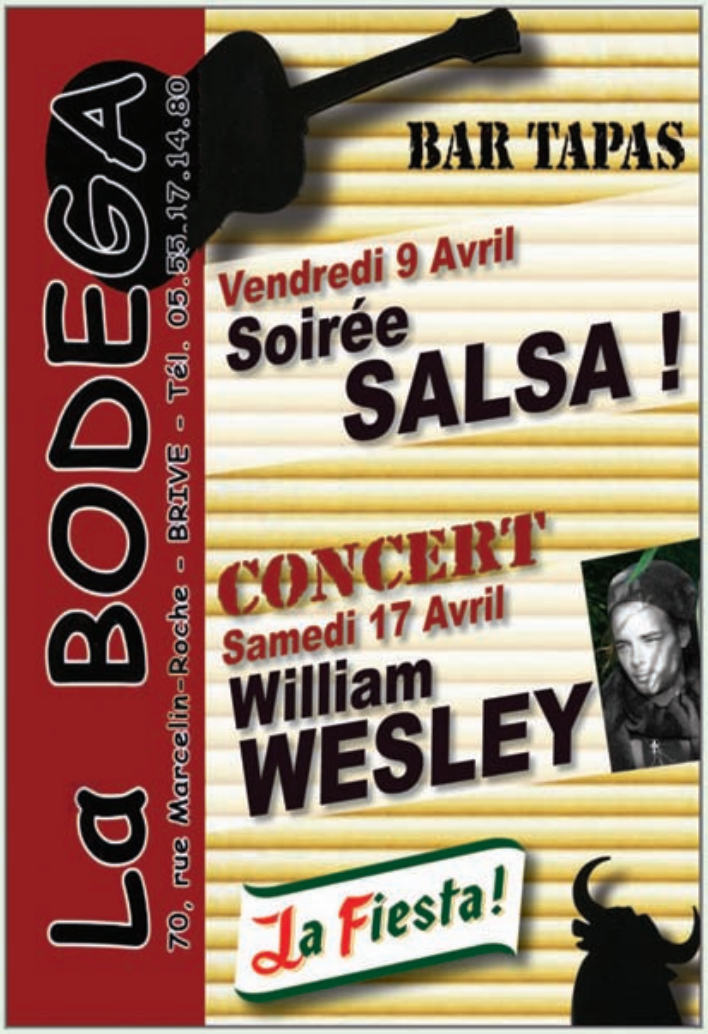

Rentrée scolaire 2010-2011 :
Un même lieu pour plusieurs inscriptions

Pour la rentrée scolaire 2010/2011, les inscriptions à l'école, à la cantine, à la garderie ou encore aux centres de loisirs pourront être effectuées auprès d'un seul et même accueil, celui de la direction de l'enfance et de l'éducation de la ville de Brive.

Où et quand s'inscrire ? Les inscriptions auront lieu du lundi 19 avril au vendredi 18 juin 2010 au rez-de-chaussée de la galerie des doctrinaires.
Les horaires d'accueil du public sont les lundis, mardis, mercredis et vendredis de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30, et le jeudi en journée continue de 8h30 à 17h30.

Inscriptions scolaires, pour qui ?
- Pour l'entrée en première année d'école maternelle (pour les enfants qui auront 3 ans en 2010)
- Pour l'entrée en cours préparatoire
- En cas de changement d'école ou d'arrivée de la famille à Brive

Inscriptions périscolaires, pour qui ?
- Tous les enfants, qu'ils aient ou non déjà fréquenté les restaurants scolaires, garderies ou centres de loisirs de Brive, doivent être réinscrits pour l'année scolaire suivante.

Comment s'inscrire ?
Pour faciliter vos démarches, la ville de Brive met à disposition un dossier unique d'inscription disponible sur simple demande dans toutes les écoles maternelles et élémentaires de Brive, à l'accueil de la direction de l'enfance et de l'éducation, à l'accueil de la maison de l'enfant place du Civoire, ou encore téléchargeables sur le site **www.brive.fr.**

Une fois complété, le dossier pourra soit être déposé à la direction de l'enfance et de l'éducation, soit être retourné par courrier :
Mairie de Brive
Direction de l'enfance et de l'éducation
BP 80433, 19 312 Brive cedex

Sur le marché

Le bio, c'est bon

En moins de deux heures, les légumes divers des deux producteurs bio de la place Thiers ont trouvé preneur. Les oignons à la pelure dorée, les radis noirs, les pommes de terre, les épinards d'un vert cru, sont des denrées incontournables en cette période de transition. Sylvain Moser et Marie-Christine Pigeon, sans doute un pur hasard, tiennent leur stand côte à côte. Des installations simples, des traiteaux une plaque de bois pour Sylvain Moser, un panneau à claire-voie fait de petites lattes pour Marie-Christine. Pour les deux marchands des quatre saisons, des petits paniers et des corbeilles en osier tressé font l'affaire. Pour eux, ce qui importe, c'est ce qui est proposé à la vente, le « packaging » n'est pas à vrai dire leur affaire. Avec son bonnet à la Cousteau et sa barbe blanche, Sylvain Moser a des allures de boucannier. A sa façon, l'agriculteur vit aussi au quotidien une aventure en solo sur ses pièces de terre qu'il amende sans excès et avec raison afin qu'elle puisse ensuite nourrir les plantes.

Un travail et un investissement de tous les jours, le prix à payer pour faire pousser des légumes qui respirent la santé. La qualité du travail se retrouve dans les paniers en osier, et pourtant ce n'est pas la roue de la fortune pour le paysan d'Estivaux. « Je gagne difficilement ma vie, j'ai des travaux à faire à la maison, mais je les reporte sans cesse heureusement je suis seul », concède Sylvain Moser.

En cette fin de matinée, le marché bat son plein, le banc de Marie-Christine Pigeon sonne le creux. Il ne reste plus que quelques épinards dans le fond de la panière. Un sac en toile épaisse est un peu avachi, mais on peut encore apercevoir quelques pommes de terre bien calibrées. Marie-Christine n'est pas du genre très causant mais elle avoue avoir trouvé un style et un équilibre de vie dans ce créneau de l'agrobiologie : « Je travaille sur à peine 3 hectares dans le pays de Thenon, c'est largement suffisant quand on veut faire de la qualité, tout en respectant les plantes et la nature ». Là encore, une démarche raisonnée pour des productions saines. Une ménagère vient d'acheter quelques oignons et de la salade : « Si je pouvais, je ne m'approvisionnerais qu'en produits bios, car on sait d'où ça vient, et je ne vous parle pas du goût ».

Marie-Christine et Sylvain ont aujourd'hui une clientèle fidèle, soucieuse de consommer des produits issus d'une agriculture simple qui n'agresse plus la terre. Un retour aux sources de l'agriculture en somme. *J-R. L.*

Les consommateurs de produits bio sont toujours plus nombreux. L'année dernière, ils étaient 48 % à avoir consommé au moins un produit biologique une fois par mois. Ils n'étaient que 33 % en 2003. Chaque mois en 2009, 300 nouveaux producteurs ont engagé la conversion de leur exploitation en bio.

Sur les marchés, les producteurs bio sont de plus en plus nombreux. Voilà quelques années encore, ces producteurs étaient assimilés à une nouvelle génération de « babas ». Avec la prise en compte des problèmes liés aux productions forcées, ces fruits et légumes bio ont le vent en poupe.

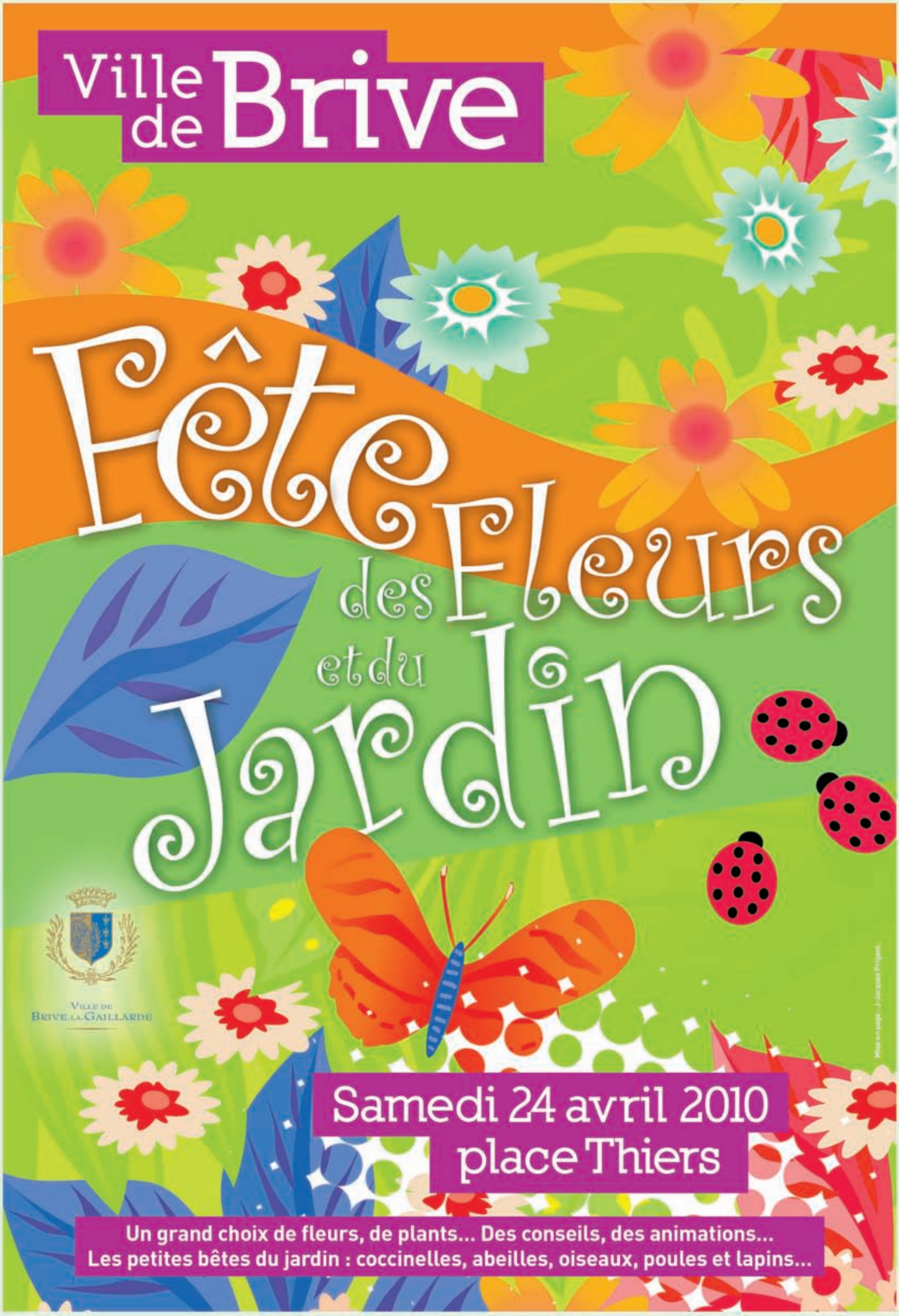
Ville de Brive
Fête des Fleurs et du Jardin
Ville de Brive-la-Gaillarde
Samedi 24 avril 2010
place Thiers
Un grand choix de fleurs, de plants... Des conseils, des animations...
Les petites bêtes du jardin : coccinelles, abeilles, oiseaux, poules et lapins...

La page de l'**opposition**

Groupe des élus de l'opposition « ensemble pour Brive » représenté par Frédéric Soulier

A PROPOS DE LA NOUVELLE CARTE SCOLAIRE

Chaque année à la même époque, le scénario est le même : l'Inspecteur d'Académie présente aux maires ses projets de réactualisation de la carte scolaire. L'objectif est d'adapter le nombre de classes par rapport aux effectifs prévus pour la rentrée à venir.

A Brive, les baisses d'effectifs constatées dans certains quartiers de la ville ont entraîné, ces dernières années, un peu plus de fermetures de classes que d'ouvertures. Chaque fois qu'une classe ferme, c'est toujours le même psychodrame : certains agitateurs, toujours les mêmes, profitent des circonstances, officiellement pour « défendre la qualité de l'enseignement », en réalité pour faire de l'agitation politique. La formule du comptage des enfants à la rentrée scolaire, que nous avions adoptée sur proposition de l'Inspecteur d'Académie, nous a permis, à l'époque, de régler dans le calme presque tous les cas litigieux.

Cette année encore, Monsieur l'Inspecteur d'Académie a proposé au Maire de Brive de recourir à la même procédure. Cette proposition de bon sens aurait dû suffire à rassurer élus, parents et enseignants. Pourquoi donc Philippe Nauche a-t-il décidé, au dernier conseil municipal, de faire de la surenchère en faisant voter un vœu dans lequel il fustige en termes particulièrement véhéments (nous en avons maintenant l'habitude !) les projets de l'Inspecteur d'Académie, en stigmatisant au passage la politique du gouvernement ? Sans doute, y a-t-il une part de sincérité dans sa démarche. Mais nous y voyons surtout une manœuvre politicienne grossière qui vise essentiellement à masquer ses difficultés du moment – rapprochement de la clinique St Germain et du centre hospitalier, aménagement du centre ville, promesses électorales non tenues de baisser les impôts locaux en 2010… – et, surtout, à essayer de remobiliser une partie de son électorat très déçue par ses deux premières années de mandature. Inutile de dire que nous n'avons pas voté ce vœu.

GENS DU VOYAGE – ACQUISITION DE TERRAINS A RIVET ET CHANOUX

En son temps, à la lecture du rapport du Commissaire enquêteur, nous nous interrogions sur l'opportunité des parcelles retenues par la majorité municipale. Concernant Chanoux et Rivet, nous demeurons persuadés que le quartier prend déjà sa part avec le choix de Cana pour l'aire d'accueil. Pour la parcelle de Rivet nous demeurons réservés compte tenu notamment de sa proximité avec l'école et un habitat dense. Pour la parcelle de Chanoux, elle nous semble inappropriée compte tenu notamment de la proximité avec l'EHPAD et l'aire d'accueil. C'est du reste pour cette raison que le Commissaire enquêteur proposait de surseoir au classement de la parcelle de Chanoux. Nous regrettons que la majorité socialiste soit passée en force et outre l'avis du commissaire enquêteur et des avis des riverains.

DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE

Lors du débat d'orientation du 22 février, Frédéric FILLIPI se limite à un rôle d'inquisiteur anti-gouvernemental. Il est bon de rappeler quelques vérités !

Sur l'évolution des dotations de l'Etat, l'adjoint au Finances, déclare faussement que les dotations de l'Etat ne progresseront que de 0,6 %. Il s'agit d'une contre-vérité. L'évolution des dotations est bien de 1,2 %, soit égale à l'évolution de l'inflation, comme le prévoit la loi de programmation des finances publiques. Au sein de ces dotations, toutes n'évoluent pas de la même manière : la DGF progresse de 0,6 %, le FCTVA progresse de 6,4 %, les concours d'équipement de 3,1 % et les compensations d'exonérations fiscales baissent de 0,9 %. Le Gouvernement respecte donc ses engagements financiers envers la ville de Brive.

De même, concernant la suppression de la taxe professionnelle, l'Etat verse 3,3 millions d'€uros par an à la Communauté d'agglomération de Brive pour que la réforme n'ait, à court terme comme à long terme, aucun impact sur les impôts ménages perçus par la ville de Brive.

LA BAISSE DES IMPOTS LOCAUX ? UNE PROMESSE QUI NE SERA PAS TENUE

La promesse électorale de baisser les impôts fonciers en 2010 ne sera pas tenue. Lors des élections municipales, le candidat Philippe Nauche déclarait à qui voulait l'entendre que d'ici 2010, « *les économies réalisées permettront de baisser la taxe foncière sur le bâti, d'un minimum de 10 %, soit environ 100 € par an pour une taxe moyenne* ». Nous constatons que les impôts payés par les ménages vont progresser au total de 600.000 €, soit l'équivalent de la hausse des indemnités que les élus se sont octroyés.

DES INITIATIVES FISCALES SUPPLEMENTAIRES QUI PENALISENT LES BRIVISTES

Pas de baisse des impôts en 2010, mais au contraire, la création des parkings payants avec barrière en surface, c'est la création d'un nouvel impôt ! Le stationnement avec barrière rapporte un acquittement de 6h par jour, contre 2h par jour en moyenne par place sur voirie, soit une multiplication des recettes par 3. Avec 206 places sur la Guierle, la recette supplémentaire serait de 250 000 € par an.

Pas de baisse des impôts en 2010, mais au contraire la création d'un impôt supplémentaire sur les enseignes et pré-enseignes. Le Conseil municipal a toute possibilité pour fixer des tarifs à des niveaux inférieurs de la loi. L'exonération des enseignes inférieures à 7 m² est de droit, sauf délibération contraire du Conseil municipal. Ainsi, le Maire n'a fait aucun cadeau aux commerçants, puisque la loi le prévoit déjà ! Pour les enseignes comprises entre 7 m² et 12 m², le Conseil municipal pouvait décider une exonération. Ainsi, nous demandons une exonération pour les enseignes de 7 à 12 m², c'est-à-dire celles qui concernent réellement le commerce du centre ville. Pour les enseignes comprises entre 12 m² et 20 m², nous demandons une réduction de 50 %, comme le permet la loi.

Le bureau des élus de l'opposition se situe : *14 boulevard du Salan Tél/Fax : 05.55.18.02.18.*
Ouvert du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 14h à 17h

L'actualité en images

1 2 Carnaval de Malemort

La tradition voulait que le carnaval de Malemort se déroule chaque année sous le soleil. L'édition 2010 a fait une entorse à cette habitude. En dépit de la pluie et du mauvais temps, les organisateurs ont pu démontrer une fois de plus que ce spectacle populaire bénéficiait d'un public fidèle.

3 Les femmes et l'égalité

Dans le cadre de la Journée internationale des droits de la femme, la Ville de Brive a organisé une exposition sur «la lutte des femmes pour l'égalité», qui proposait de faire découvrir l'histoire de ce combat à travers de grandes personnalités. Elle a été inaugurée en présence de Patricia Bordas, premier adjoint, Shamira Kasri et Catherine Gabriel, adjoints, Véronique Seillé et Fabienne Cassagnes, conseillères déléguées .

4 Remise de médailles

C'est dans la salle d'honneur de la mairie, et en présence du député-maire Philippe Nauche, que Loïc Genetay, p-dg de la société de cartonnerie Allard emballages a épinglé la médaille du travail sur la poitrine de 18 salariés qu'il a également remerciés pour leur fidélité et leur contribution au développement de l'entreprise.

5 Jeunes tireurs

La Société de tir briviste a accueilli le championnat départemental des écoles de tir organisé par le comité départemental de tir de la Corrèze.
Le club, en contrat de formateur avec la Ville, a aligné à cette occasion 16 jeunes tireurs brivistes. Appliquant une pédagogie labellisée par la Fédération française de tir, l'école briviste est actuellement classée 31e sur 530 au challenge national.
André Pamboutzoglou, adjoint chargé des sports, était à la remise des prix.

6 Groupe « grippe »

Le député-maire a reçu le personnel municipal qui s'était impliqué dans la mise en place du « plan grippe ». Lors de cette réception Philippe Nauche a félicité les agents pour la forte mobilisation dont ils avaient fait preuve à cette occasion.

7 Les 100 ans d'Elise Bardinal

Née le 6 mars 1910 à Sainte-Radegonde de Meilhards en Corrèze, Elise Bardinal a fêté ses 100 ans à la résidence Orpéa. Cet anniversaire a été célébré dignement, en présence de Germaine Blanc, conseillère déléguée, chargée des personnes âgées, et des enfants de l'école du Pont Cardinal qui, pour l'occasion, lui ont chanté sa chanson préférée, *Tout va très bien, madame la marquise.*

8 L'AVF Brive fête ses 40 ans

L'accueil des villes françaises de Brive a fêté son quarantième anniversaire. Cette association qui propose aux nouveaux arrivants de nombreuses animations à travers ses 25 ateliers, réunit 450 membres et 50 bénévoles.
Elle a fêté ses 40 ans salle Georges Brassens, où le député-maire Philippe Nauche et Patricia Bordas, premier adjoint, sont venus saluer les participants.

Permanences **des élus**

Les élus brivistes reçoivent également sur rendez-vous en mairie au 05.55.18.17.00.

Philippe Lescure ou **Marie-Odile Sourzat**
les 1er et 3e mercredis de chaque mois, de 9h à 12h, au bureau des adjoints à la mairie.

Camille Lemeunier ou **Etienne Patier**
le 1er et le 3e lundis de chaque mois de 10h30 à 12h, (excepté le lundi de Pâques). Lundi 19 avril de 10h30 à 12h au centre Raoul Dautry.

Chantal Feral-Mons les 6 et 21 avril de 15h30 à 17h30 au bureau des adjoints à la mairie.

Martine Contie le vendredi 23 avril de 16h45 à 18h45, à la cantine de l'école de Bouquet.

Michel da Cunha le 9 avril de 14h à 17h à la maison des associations, place des Arcades à Rivet, et le 22 avril, de 9h30 à 12h au point multiservices, place Jacques Cartier.

Manuel Fajardo les 2e et 4e mercredis de chaque mois de 9h à 12h, au point multiservices, place Jacques Cartier.

Germaine Blanc les lundis 12 et 26 avril de 13h30 à 15h au foyer-logement de Rivet et tous les mercredis matin à partir de 9h, sur rendez-vous au bureau des adjoints à la mairie.

Nouveautés !

Maison des arts graphiques et créatifs
Isabelle Gracia
Isabelle Ludier
Activités : reproduction de photographies sur bois ou ardoise et bijoux. Créations originales, réalisations particulières sur demande. Publicité par l'objet et le textile.
63, avenue Henri Cueille.
Tél : 05.55.23.73.54
06.80.23.22.11

AD Seniors Corrèze
Frédéric Boutot
Activités : aide au maintien à domicile des personnes âgées, dépendantes et convaslescentes.
Tél : 05.55.87.24.41
06.38.82.75.35

Cours de dessin
Axel Stringhetta
Activités :
Cours de dessin à domicile (crayon, aquarelle, etc) et cours de graphisme à domicile (photoshop, illustrator, préparation aux écoles d'arts appliqués, communication graphique, etc).
Tél : 06.79.44.14.26.

Pizzaman
Nicolas Thiriet
Activités : Pizza sur place, à emporter ou livrées.
67 bis, avenue Pierre Semard.
Tél : 05.55.74.40.28.

Maçonnerie
Badiss Belgherbia
Activités : Tous travaux de maçonnerie.
69, rue Emile Pagnon.
Tél : 06.71.67.21.50.

Devenez famille d'accueil

Le Secours catholique recherche des familles pour accueillir pendant trois semaines, du 6 au 28 juillet 2010, des enfants entre 5 et 14 ans originaires de la Vienne. Une formule qui permet aux enfants de partir en vacances, mais aussi au-delà de l'accueil, « un vrai partage qui enrichit de part et d'autre ». Pour preuve, les familles rééditent souvent l'expérience et les enfants en redemandent..

« Nous recherchons plutôt des couples avec enfants ou des grands-parents, sur tout le département. La campagne est souhaitable, mais ce n'est pas une obligation. Nous avons aussi des familles en ville, en maison ou en appartement », explique Denise Segalat, responsable de la nouvelle équipe de 4 personnes qui gèrent cet AFV, Accueil familial de vacances. L'intérêt, évidemment, est centré sur l'enfant, l'attention qui lui sera portée, le partage qu'il pourra établir. Bref, il s'agit d'ouvrir son cœur et sa maison. « On donne vraiment de soi, c'est un vrai partage », reconnait Gwénaelle Lepoutre qui a déjà vécu cette expérience. « Et le bénéfice pour les enfants est évident, on voit l'évolution et leur sourire "en banane" quand ils repartent. »

L'an dernier, en Corrèze, 10 familles ont ainsi accueilli 13 enfants. Pour cet accueil, le Secours catholique bénéficie de l'agrément Jeunesse et sports. L'objectif est de trouver cinq ou six familles supplémentaires. Si vous êtes intéressés, contactez le Secours catholique, 16 rue Jean Fieyre à Brive au 05.55.24.03.26 ou par mail comite-correze@secours-catholique.org.

La fête du printemps

le 24 avril

La date n'a pas été choisie par hasard. Si la fête du printemps organisée par les services de la Ville de Brive se déroule le 24 avril, c'est parce que cette date correspond au vrai « top départ » des plantations de l'été. La mettre en place plus tôt serait en effet risqué, des gelées tardives pouvant encore réduire à néant les projets jardiniers.

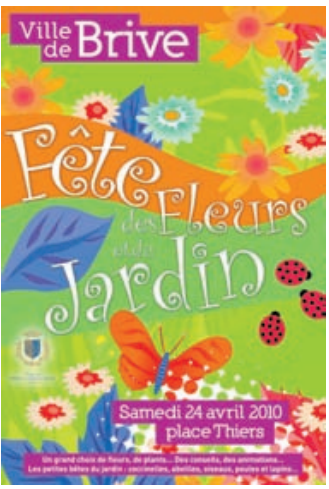

Cette fête du printemps, qui se déroulera toute la journée de 8h à 18h, place Winston Churchill, non loin du jardin potager, réunira une quinzaine d'exposants : des horticulteurs régionaux qui viendront présenter leurs productions traditionnelles, mais aussi des plants de légumes, les jardins potagers étant actuellement en plein développement. Le public pourra également découvrir les stands de différentes associations (bonzaïs, aviculture, etc.) et glaner des conseils auprès des techniciens de la Ville ou de la chambre d'agriculture. Michel Goupil, le responsable du potager de la ville, proposera également des visites de son jardin extraordinaire.

Portes ouvertes au centre d'arts plastiques

Le centre municipal d'arts plastiques organise ses journées portes ouvertes du 23 au 30 avril. Cette manifestation a pour objectif de faire connaître la structure, mais aussi de présenter une sélection des travaux réalisés (dessins, peintures, modelages, sculptures) en atelier par les enfants, les adolescents et les adultes. Les cours habituels seront maintenus mais ouverts aux visiteurs durant cette période. Des animations modelage, peinture, dessin sont également prévus les 24 et 28 avril, de 14h à 17h, pour les enfants et les adultes. Renseignements au centre, 8 rue André Devaud. Tel: 05.55.88.06.67. L'exposition des œuvres se déroule de 9h à 12h et de 14h à 18h.

Le geste éco-citoyen

Le bois raméal fragmenté

Le bois raméal fragmenté ou en abréviation le BRF est le moyen très tendance pour enrichir les sols au moindre coût. Cette technique connaît un essor sans précédent, elle permet de cultiver sans labour ou presque, sans engrais et sans eau des végétaux qu'ils soient alimentaires ou non. Le bois raméal fragmenté désigne des branches broyées. Les branches qui doivent être broyées sont des rameaux d'un diamètre inférieur à 7 cm provenant d'arbres feuillus. Ces petites branches représentent la partie la plus riche de l'arbre. On y retrouve 75% des minéraux, des acides aminés, des protéines et des catalyseurs.

L'utilisation de ces fragments de bois est essentielle dans une agriculture de type biologique et de conservation. Selon M. Dupety, un des précurseurs français du BRF, les avantages du bois raméal frangmenté sont pluriels. Un couche de bois fragmenté judicieusement étalée limite sensiblement les besoins d'arrosage, la qualité gustative et biologique des produits récoltés est accrue. Autres avantages : il n'est pas nécessaire de labourer le sol et les opérations de désherbages sont limitées par cet effet de paillage. Les rongeurs y trouvent eux aussi leur compte : la couche de bois fragmentée constitue une protection par exemple pour les campagnols vis-à-vis de leurs prédateurs, on pense notamment aux renards, aux buses et aux chouettes.

Jusqu'ici négligés, alors généralement détruits, les residus de taille sont désormais très prisés par les jardiniers. Le bois raméal fragmenté peut s'acheter dans toutes les jardineries, mais l'idéal serait peut-être de s'équiper d'un broyeur et de faire seul son BRF qui va s'avérer très vite un excellent moyen naturel pour amender et enrichir les sols. Toutes les expériences menées en ce sens ont permis d'accroître les rendements.

Dialogue au sein de la famille

L'Association familiale de Brive organise le vendredii 23 avril, de 14h à 16h, à la salle n°2 de la Maison des associations, place Jean-Marie Dauzier, une réunion d'échanges et de réflexion sur le thème « dialogue au sein de la famille ». Elle sera animée par une conseillère familiale et conjugale. Par ailleurs, l'association familiale de Brive tiendra son assemblée générale le même jour à 20h, salle du Pont du Buy.

Orchestre départemental

L'édition 2010 de l'orchestre départemental de jeunes en Corrèze sera une véritable odyssée orchestrale.
Venus de tout le département, 80 musiciens, âgés de 12 à 20 ans, interpréteront *Planètes* de Gustav Holst, une œuvre grandiose, inédite et originale qui permet à tous les pupitres de s'exprimer pleinement et *The Young person guide to the orchestra* de Britten.
Produit par le conseil général de la Corrèze, réalisé par l'association départemental d'informations et d'animations musicales (ADIAM) avec l'ensemble Forum Sinfonietta et en collaboration avec les conservatoires de musique de Tulle, Brive et Haute Corrèze.
Tarif : 5 et 10 euros. **Réservations** : 05.55.93.77.53.
Le vendredi 23 avril à 20h30 aux Trois Provinces.

Le tremplin des musiques actuelles

Dans le cadre des Indépendances de Sédières, le tremplin de musiques actuelles fera escale à la Boîte en zinc, à Chanteix, le samedi 19 juin.
L'organisation de cette manifestation s'inscrit dans la politique de soutien du conseil général qui a à cœur d'accompagner et valoriser les artistes, les groupes et les Dj's limousins.
Mis en place par le conseil général de la Corrèze et piloté par l'ADIAM, cette opération veut être un marche-pied pour l'évolution et la professionalisation des musiciens.
Les participants peuvent d'ores et déjà déposer une candidature avec contacts, description du groupe et trois morceaux minimum de leurs compositions.
A envoyer à Pierre Couégnas, Adiam Corrèze, Hôtel du Département Marbot, 9 rue René et Emile Fage BP 199 19005 Tulle Cedex.

Les randonnées du mois

Le Pied agile propose des sorties pédestres le dimanche matin au départ de l'auberge de jeunesse.
Premières sorties, les dimanches 4 avril à Ségur le Château (22km) et 11 avril à St Geniez aux Merles (25km)
Infos sur toutes les randonnées : 05.55.24.34.00.
Le club Rando-Gaillardes organise des randonnées tous les mercredis après-midis et les dimanches alternativement le matin et l'après-midi.
Premières sorties le mercredi 7 avril à Curemonte et le dimanche 11 (matinée) à Malemort.
Infos sur toutes les randonnées : 05.55.86.94.03.

Sortir du nucléaire

Le collectif corrézien pour la sortie du nuclaire organise la projection du film documentaire d'Esther Hoffenberg « *Au pays du nucléaire* » qui dresse le portrait accablant du Constentin, la région la plus nucléarisée du monde. Tarif : 5 euros.
Le vendredi 16 avril à 18h au Rex.
Le « grand jeu des 1000 becquerels ». Interactif et éducatif, ce jeu est organisé dans le cadre de la journée pour un monde sans nucléaire, en commémoration de la catastrophe de Tchernobyl.
Le samedi 24 avril, sur la place du Civoire dès 15h.

Vet'aime

La boutique du Quai Tourny organise une nouvelle opération de déstockage et de vente au sac des vêtements printemps-été.
Vet'Aime est partenaire d'un réseau qui recycle tous les vêtements par le biais de son chantier d'insertion.
En déposant, ou en achetant les vêtements, vous participez à l'insertion professionnelle des salariés.
Le samedi 10 avril de 9h à 12h et de 14h à 18h.

Contes solidaires

« Ballade en terres pas si lointaines » est un spectacle de contes et de poèmes proposé par le club Inner-Wheel. Catherine Lamagat et Clara Guenoun sont tour à tour conteuses et musiciennes. Le spectacle, vivant, est aussi solidaire puisque les bénéfices de cette soirée sont reversés à l'orphelinat Handri à Madagascar. Tarifs : 15 euros pour les adultes, 10 euros pour les enfants.
Réservations : 06.83.25.58.28.
Le vendredi 23 avril à 20h30 au centre Raoul Dautry.

Patrimoine

L'association de quartier Brive centre ville Ouest organise une découverte du patrimoine architectural de ce quartier situé entre l'avenue Jean Jaurès et l'avenue Roosevelt. Ludique, la « balade énigme » pontuée par des jeux pour les enfants, accueille toute la famille.
Inscription : 05.55.74.07.60.
Tarif : 2 euros.
Le dimanche 25 avril. Départ à 14h à la salle Firmin Marbeau, 5 avenue Bourzat.

UNSS : championnats de France de rugby

La direction départementale de l'UNSS Corrèze, avec l'aide des enseignants d'éducation physique du département, organise les championnats de France de rugby dans la catégorie minime filles et garçons. Cette compétition rassemblera à Brive, Tulle et Malemort 32 équipes (16 filles et 16 garçons) venant de tout le territoire. **Les 18,19 et 20 mai prochains.**

Amateurs radio

L'amicale des amateurs radio de la Corrèze cherche d'urgence des bénévoles pour assurer l'assistance de manifestations sportives et autres.
Contacter le 05.55.23.32.40 ou 06.83.09.15.74.

Numéros Utiles

POMPIERS :
18 ou 112 *(portables)*
SMUR : 15
POLICE SECOURS : 17
GENDARMERIE :
05.55.86.08.12.
COMMISSARIAT DE POLICE :
05.55.17.46.00.
URGENCES SOCIALES : 115
MEDECINS ET PHARMACIENS DE GARDE : 05.55.17.46.00.
DEPANNAGE GAZ :
05.55. 23.17.19.
DEPANNAGE ELECTRICITE :
08.10.33.30.19.
DEPANNAGE EAU ASSAINISSEMENT :
05.53.54.60.38.
SOS VIOLENCES CONJUGALES :
05.55.88.20.02.
SOS AMITIE : 05.55.79.25.25.
ENFANCE MALTRAITEE : 119
ALCOOLIQUES ANONYMES :
05.55.74.29.99.
SIDA INFO SERVICES :
08.00.84.08.00.
CENTRE DE DEPISTAGE MST :
05.55.92.66.11.
CENTRE HOSPITALIER :
05.55.92.60.00.
MAISON DES ADOS :
05.55.93.10.00.
FOURRIERE ANIMAUX :
05.55.88.16.63.
SPA : 05.55.86.05.70.
MAIRIE : 05.55.92.39.39.
OFFICE HLM : 05.55.87.98.50.
STUB : 05.55.17.91.19.
CENTRE METEO :
08.92.68.02.19.
AEROPORT : 05.55.86.88.36.
OFFICE DE TOURISME :
05.55.24.08.80.

L'Agenda

ENERGIE BOIS

Jeudi 1er avril
19h
Rencontre et débat organisés dans le cadre des Jeudis du garage. Entrée libre. Réservation souhaitable au Treize Arches, 05.55.24.11.13.
A la brasserie 21, avenue Ribot.

VIDEO LIBRE

Vendredi 9 avril
20h30
Himalaya indien, un film de Marc Laurens qui propose de découvrir Spiti et Lahaul, les deux provinces indiennes, frontalières avec la Chine qui sont les derniers refuges de la culture tibétaine en pays libre. Durée : 70 minutes. Entrée libre.
Au centre culturel. Av. Jean-Jaurès Infos : 05.55.74.20.51.

LA LOUVE NOIRE

Vendredi 9 et samedi 10 avril
20h30
Révolutionnaire et anarchiste, Louise Michel est un personnage phare de la Commune. Giancarlo Ciarapica, auteur et metteur en scène la remet sur le devant de la scène. Tout public. Durée 1 heure. Tarif : entre 7 et 10 euros.
Au théâtre des Gavroches. Infos : 05.55.18.91.71.

RENCONTRE DEDICACE

Samedi 10 avril
15h
Claude Duneton viendra dédicacer son dernier livre *La Dame de l'Argonaute*.
A la médiathèque. Infos : 05.55.18.17.50.

ATALAYA

Du jeudi 15 au samedi 17 avril
14h et 18h
Conte féerique. Jeune public, à partir de 5 ans. Durée : 1 heure. Tarif : entre 5 et 9 euros. ***Au théâtre des Gavroches. Infos : 05.55.18.91.71.***

CONFERENCE DEBAT

Vendredi 16 avril
20h30
Animée par Monique Beljanski (chercheuse au CNRS) sur le thème « Cancer, maladies virales, vieillissement, immunité ». Entrée libre.
A la salle du Pont du Buy.

L'AUGMENTATION

Lundi 19 et mardi 20 avril
20h30
Ou quel parcours du combattant accomplir pour obtenir une augmentation. Une pièce sarcastique de Georges Pérec, mise en scène par Anne-Laure Liégeois. Tarif : de 8 à 18 euros. ***A l'auditorium Francis Poulenc. Infos : Les Treize Arches, 05.55.24.11.13.***

L'OGRELET

Jeudi 22 avril
10h et 14h30
Un conte moderne qui entraîne le spectateur sur le chemin de la différence, de l'émancipation et de la tolérance. Jeune public dès 6 ans, recommandé aux adultes. Tarif : de 8 à 18 euros.
A l'auditorium Francis Poulenc. Infos : Les Treize Arches, 05.55.24.11.13.

RENCONTRES

Vendredi 23 et samedi 24 avril
De 9 à 12h30
Dans le cadre du festival du Moyen-Métrage, la médiathèque organise des rencontres avec les les réalisateurs. Entrée libre. ***Grand hall de la médiathèque. Infos : 05.55.18.17.50.***

DES PANTINS ET DES HOMMES

Vendredi 23 et dimanche 25 avril
18h et 20h30
Kaléidoscope théâtral qui réunit les textes de Brecht, Valentin, Ionesco notamment. De 3 à 8 euros. ***Au théâtre de la Grange. Infos : 05.55.86.97.99.***

EUROPEANA

Mercredi 28, jeudi 29 et samedi 30 avril
14h30 et 20h30
Poème anarchique dont le récit commence après le bug du Millénium qui a provoqué la perte de toute la mémoire informatique du XXe siècle. Les Trois Provinces, tranformées en « théâtre cylindre », proposeront aux spectateurs de se pencher dans le trou béant de leur mémoire collective.
Ecrit par Patrik Ourednik. Mis en scène par le groupe Merci. Tout public à partir de 14 ans.
A l'Espace des Trois provinces. Infos : Les Treize Arches, 05.55.24.11.13.

BARRICADES

Vendredi 30 avril et samedi 1er mai
20h30
Une histoire de destins croisés. Une fête qui n'était pas au programme. Tout public
Tarifs : 7 et 10 euros. .
Au théâtre des Gavroches. Infos : 05.55.18.91.71.

HARMONIE SAINTE CÉCILE

Les percussions sont à l'honneur cette année. Des élèves du Conservatoire, anciens et actuels, des jeunes professionnels et des étudiants auront l'opportunité de se produire en solistes avec l'orchestre, dans des transcriptions d'œuvres classiques.
Le point culminant du concert sera *La Ultima Prova*, une création de Marc-Antoine Millon, professeur de percussions au conservatoire mais aussi structuriste, cristalliste et compositeur.
Durée : 1 heure 30. **Tarif** : 8 euros.
Le dimanche 18 avril à 14h30 à l'Espace des Trois Provinces.
Infos et réservations : 05.55.18.17.91.

Etat civil

Du 12 février au 15 mars 2010

Mariages

27 février : Khalid ESSAYI et Najat AMELLAL.

Naissances

13 février : Fanny ESCLAIRE, de Pascal Esclaire et Véronique Grenaille. Mélis NAZLI, de Burhan Nazli et Fatma Uygur.
14 février : Lyllian ERARD, de Michel Erard et Mélanie Boile.
15 février : Soan LAROCHE, de Mathieu Laroche et Elisa Legay.
17 février : Maliwan et Timayï LEROUX, de Ludovic Leroux et Manuela Lacalle. Anastasia ROSADO, de Raymond Rosado et Elizaveta Znamenskaia. Achraf TOUMA, d'Hicham Touma et Ilham Bouzeir.
18 février : Sasha FABIEN, de David Fabien et Florence Laborie. Antoine SALAVERT, de Laurent Salavert et Charlotte Ravel.
19 février : Willann VINGUEDASSALOM, de Jean Vinguedassalom et Carole Pourcel.
20 février :Yusuf ERSOY, de Salih Ersoy et Melek Turkut.
23 février : Mathieu BOURGUET, de David Bourguet et Elodie Grelaud.
24 février : Anaïs CHEVALET, de Frédéric Chevalet et Stéphanie Dussauze. Shems-Eddine HACHEMI, d'Ahmed Hachemi et Aghira Beghdadi. Noah IMBERT, de Mickaël Imbert et Jessica Lediguerher. Charlotte PITTMAN, de Pierre Pittman et Carine Brégère.
25 février : Alexandre COLLASSE, de Michaël Collasse et Amminata Haïdara.
28 février : Joyce GOMES--LADOWICHT, de Sylvain Gomes et Kelly Ladowicht. Louise GOSSE, de Franck Gosse et Carine Comte.
2 mars : Lucas CHASSOUX, de Michel Chassoux et Corinne Dupont. Sude KELES, de Kenan Keles et Yurdagul Keles. Billy KOUYATE, de Boubacar Kouyate et Karen Vaurie.
4 mars : Emilien CAZENAVE--ARNAUD, de Pierre Cazenave et Karine Arnaud. Ilan GHERIANI--DUPUY, de Tayeb Gheriani et Carole Dupuy. Chloé LHERMINOT, d'Adrien Lherminot et Laëtitia VIOU.
5 mars: Mathys BOUDOURI, de Mohamed-Zaki Boudouri et Faida Moustoiffa. Iliès OUARHACHE, de Farid Ouarhache et Jeanne Le Colere.
6 mars : Keillys BOULANGEOT, de Thierry Boulangeot et Anaïs Lopez.
7 mars : Ugo CALVET, de Julien Calvet et Julie da Silva. Marius MARTON, de Cyril Marton et Laure Reygner.
9 mars : Lily PAILLET, de David Paillet et Griselda Farges.
10 mars : Akram MOUTOUT, de Mohamed Moutout et Hourya Boulekhrif.
11 mars : Ethan BENLARIBI, de Boumédienne Benlaribi et Gladys Vidal. Gianni GOUYON, de Jérémy Gouyon et Elodie Sochard.
12 mars : Ilyes BICHAR, de Mohamed Bichar et Safia Assen.
13 mars : Jeanne LENAERTS, de Luc Lenaerts et Dominique Paloque.
14 mars : Manao CAYRE, de Frédéric Cayre et Sheerazade Temsoury.

Décès

15 février : Rosalie PORCK, veuve Schlosberg.
16 février : Jean CHARPENTIER. Georges LAFON.
17 février : Alice PERDOUX, veuve Chantalard.
18 février : Roger GREGOIRE. Françoise ROUX.
19 février : Odette BARBAZANGE, épouse Cousty.
20 février : Jeanne ERARD, épouse Guedj.
21 février : Jean COURTIOL. Odette GUY, veuve Pisson.
24 février : Lucienne FOUILLADE, veuve Manière. Christiane LABLANCHE, veuve Tronche. Raymonde LANDES, épouse Ayroles. Marguerite MEYRIGNAC. Marie SALVANT, veuve Chaulet.
25 février : Jeanne CATAUD, veuve Molinié. Pierre LARIBIERE. Dominique LEYGONIE. Camille MOINAC.
26 février : Jean BROUILLET.
28 février : Micheline MADELRIEUX, veuve Moro.
1er mars : Claude LEYMARIE. Angéla SALLES, veuve Miermont. Martine TENEZE, épouse Gellenoncourt.
2 mars : Jean-Marie SOL.
3 mars : Antonino FERNANDES DOS ANJOS.
4 mars : Edouard BOUYSSOU. Marc HIRIBARNE. Charles MAUGEIN.
5 mars : Fabien FANO. Louis LAVIALLE.
6 mars : Madeleine BELLET, veuve Chastanet. Elise COMBE, veuve Doche.
7 mars : Olivier MORELLET.
9 mars : Marguerite GERNOLLES, épouse Ponceau.
12 mars : Leonor ALVES ANTUNES, veuve Paulos Antunes.Bruno FELDER.
14 mars : Simone CAMINADE, veuve Vialatelle. Anna GUERGNE, veuve Manière. Michel TAKIS.
15 mars : Jean PUJO.

善 zen garden institut

CAVITATION II

L'alternative à la liposuccion

AMINCISSEMENT

DIMINUTION de la CELLULITE

Unique dans la Région !

27, rue de la République
19100 Brive
Tél : 05 55 237 107
www.zengardeninstitut.com

Monuments Funéraires
Restauration - Tous travaux de Cimetières

Entreprise
Maxime HERNANDEZ
Depuis 1954

Cuves traditionnelles en béton armé coulé sur place

- *Nettoyage de tombes*
- *Granits toutes provenances.*
- *Possibilité de recouvrir en granit, les entourages en ciment.*
- *Vases et jardinières.*

28, Chemin du Bois de Tulle - La Pigeonnie - Brive
05 55 24 42 45
06 15 85 80 27 - 06 09 33 42 23

ROC-ECLERC
POMPES FUNEBRES ET MARBRERIE

Permanence 24h /24 7J/7

PARCE QUE LA VIE EST DÉJÀ ASSEZ CHÈRE !

Une marque militante depuis sa création
- Organisation complète des obsèques
- Contrat pré-obsèques
- Transport de corps France et étranger

La qualité au service des familles
- Accès chambre funéraire et crématorium
- Marbrerie - Monuments - Gravure
- Articles funéraires - Fleurs

ROC-ECLERC
ALLIANCE FUNÉRAIRE DE CORRÈZE
96, avenue de l'Abbé Alvitre
Ancienne avenue de Bordeaux
19100 Brive-la-Gaillarde
contact@roc-eclerc19.com

Hab : 09.19.254
Orias 09050467

N°Azur 0 811 28 28 28
APPEL LOCAL D'UN POSTE FIXE

Pont d'Estavel
05 55 86 03 39
www.roc-eclerc19.com

PRESSING DISCOUNT
SALAMMBO

Manteau-textile	3,30€
Veste textile	3,30€
Pantalon textile	3,30€
Couette	9,90€

Avenue de la libération - 19360 Malemort - 05.55.92.19.13

LA JOIE CÉLÈBRE LA BEAUTÉ.

Née d'une vision commune entre nos ingénieurs et designers, la nouvelle BMW Série 5 incarne le parfait équilibre entre dynamisme et élégance. Cet équilibre ne serait pas total si la BMW Série 5 ne bénéficiait pas, comme toutes les BMW, des technologies EfficientDynamics, qui réduisent les émissions de CO_2 et les consommations de carburant tout en augmentant les caractéristiques dynamiques propres à toute BMW. Un ensemble de technologies qui célèbre parfaitement la beauté.

NOUVELLE BMW SÉRIE 5.

BMW EfficientDynamics
Moins d'émissions. Plus de plaisir.

Hélice Auto
Votre Unique Concessionnaire en Corrèze
15 av. André Malraux - Route d'Objat
19100 Brive La Gaillarde
05 55 22 22 22

Consommations de la nouvelle BMW Série 5 Berline selon motorisations en cycle mixte : 5 à 10,4 l/100 km. CO_2 : 132 à 243 g/km.

NOUVELLE MINI ONE : 15 450 €.
ENTREZ DANS LE JEU.

Hélice Auto
Votre Unique Concessionnaire en Corrèze
15 av. André Malraux - Route d'Objat
19100 Brive La Gaillarde
05 55 22 22 22

MINI UP **200** €/mois* LOA avec apport

ECO-PRINTEMPS

AVRIL

CUSINES
BAINS
RANGEMENT

AU CŒUR DE LA MAISON

BRIVE
Zone de Cana/Rey Haut
Avenue André Malraux
Sortie 50 - Autoroute A20
19100 BRIVE
Tél : 05 55 88 00 06

espace Cuisines et bains f. bécot

TULLE
Centre-ville - Parking
78, avenue Victor-Hugo
19000 TULLE
Tél : 05 55 26 04 15

SCHMIDT